

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle, br., 3 fr. 75.

N<sup>o</sup> 254, Vol. X. — SAMEDI 8 JANVIER 1848  
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
Ab. pour l'Étranger, — 40 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Algérie.** Soumission d'Abd-el-Kader. Création de villages arabes. *Portrait d'Abd-el-Kader, portion d'un village arabe en cours de construction; plan d'un village arabe. — Courrier de Paris. — Histoire de la semaine. Portrait de madame Adélaïde; le chapelle ardente de madame Adélaïde dans le pavillon de Flore. Le nouvel office télégraphico-électrique de Londres. — Le Misogène. Conte. Première partie, par M. Albert Aubert. (Suite). — Le Jardin d'hiver. Une Gramme. — Chronique musicale. Une Scène de Haydn. — Académie des Sciences. Météorologie et sciences naturelles. — Patria. — Les ports de France. IV. Cherbourg. Fort de l'île Pelée, vue générale de Cherbourg. — Le Pasteur d'Éphraïm. Méloides, paroles de M. E. Tréfin; musique de M. Charles Potot. — Correspondance. — Bulletin bibliographique. — Principales publications de la semaine. — Annonces. — Le général Dulour. Portrait. — Rébus.*

### Algérie.

#### SOUSSION D'ABD-EL-KADER. — CRÉATION DE VILLAGES ARABES.

Deux faits d'une immense importance pour l'avenir de nos possessions africaines, mais qui n'ont pas eu en France un égal retentissement, viennent de se passer dans la province d'Oran : tandis qu'Abd-el-Kader, battu par les Marocains, traqué par nos troupes, faisait sa soumission au général Lamoricière, les tribus du Markzen d'Oran, cédant aussi aux instances et adoptant les projets de M. le colonel Walsin Estéharzy, consentaient à renoncer à la vie nomade et à se construire des villages. Au moment même où la guerre semble finir, la colonisation paraît commencer.

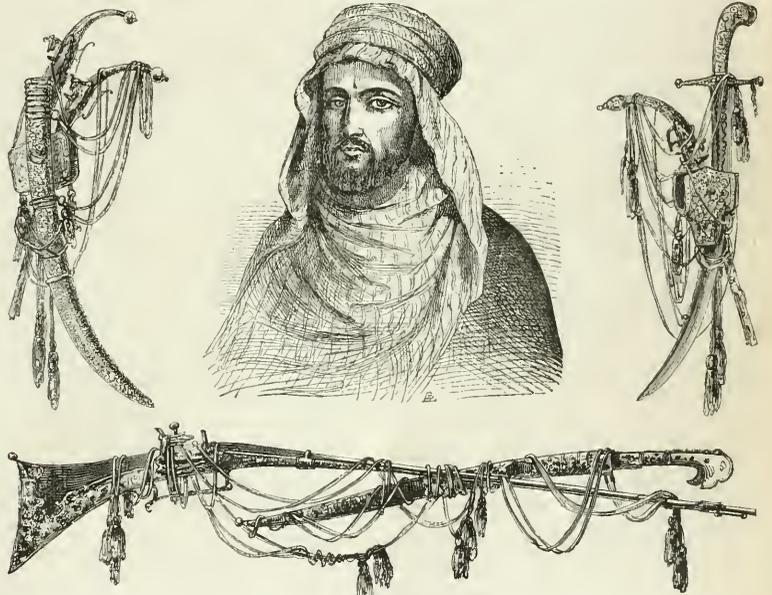
Les principaux événements de la vie d'Abd-el-Kader ont été trop souvent racontés dans ce journal pour qu'il nous soit nécessaire d'y revenir ici. Nous reprenons donc notre narration hebdomadaire au point où l'avait laissée notre dernier numéro.

Les nouvelles un peu vagues rapportées par l'*Akhbar* d'Alger, et dont l'authenticité nous paraissait douteuse, ont été depuis confirmées en ces termes par l'*Echo d'Oran* :

« Après avoir installé la deira dans les meilleures conditions défensives, Abd-el-Kader partit le 9 décembre avec mille à douze cents hommes, moitié cavalerie, moitié infanterie, dans la direction des deux corps commandés par les fils de l'empereur, Muley-Mohamed et Muley-Ahmed. Son projet était d'attaquer de suite l'un des deux. Pour se donner des chances de succès, il avait fait enduire quatre chameaux de goudron et d'étoupes ; ces animaux, poussés vers le camp qu'on attaquerait et enflammés à quelque distance, devaient, au milieu de l'obscurité, et

dans les contorsions d'une horrible agonie, produire un spectacle effrayant qui ne manquerait pas d'ébranler fortement le

courage déjà mal assuré de soldats superstitieux. Une soudaine et vigoureuse attaque devait faire le reste, et peut-être



Abd-el-Kader.

qu'en courant à la tente du prince impérial, on parviendrait à s'en saisir.

« Tel était le plan d'Abd-el-Kader. C'est dans la nuit du 11 au 12, et après s'être approché de l'Oued-Garet, où



Portion d'un village arabe en cours de construction, dans la province d'Oran.

étaient établis les deux camps, à quelque distance l'un de l'autre, qu'il aurait tenté son attaque sur celui de Muley-

Ahmed. Soit qu'elle ait réussi, soit que les Marocains se soient retirés à dessein, il est certain que l'emir passa le reste de

la nuit dans leurs tentes dressées; mais il n'avait pas fait la capture sur laquelle il comptait, et au jour le réveil fut ter-

rible. Une attaque générale commença. Après ces premiers avantages, accablé par le nombre, il perdit, assure-t-on, 150 hommes tués et 200 prisonniers, et parmi eux plusieurs de ses hommes les plus importants. Le combat dura jusqu'à midi.

« Après s'être replié en arrière, Abd-el-Kader eût encore essayé peut-être de reprendre l'initiative, mais la nouvelle de son insuccès et des pertes qu'il avait essayées était déjà arrivée à la droite, et pendant toute la nuit les lamentations des femmes retentirent au loin. A ce bruit, qu'il était facile d'interpréter, par un mouvement instinctif en pareille circonstance aux populations arabes et kabyles, les tribus avoisinantes, et en tête les Angâdes, coururent vers les tentes mal défendues pour les piller. Un désordre complet existait déjà au milieu d'elles, lorsque l'émir arriva avec à temps avec ses régulars pour les protéger. »

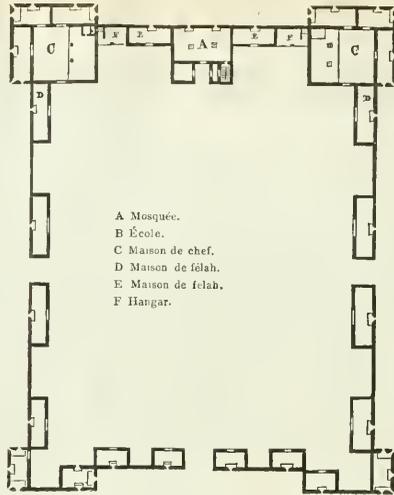
Après cet échec, dont les suites devaient être si terribles pour lui, Abd-el-Kader s'était retiré dans une région appelée Agueddin, située entre la Montiaia, la mer et les montagnes de Kebdana, et présentant d'autres fortes positions. Là un nouveau combat ne tarda pas à s'engager. Le 21, les Kabyles marocains, excités par l'appât du butin, commencèrent l'attaque : pendant toute la journée les cavaliers réguliers et les fantassins d'Abd-el-Kader se défendirent en désespérés. Le soir, la moitié s'était fait tuer. Toute résistance devenait dès lors impossible. Les survivants se dispersèrent pendant la nuit, et la droite vint se réfugier sur le territoire français, où les Marocains vainqueurs n'osèrent pas la poursuivre. Les rapports du gouverneur général et surtout ceux du général de Lamoricière, auquel revient tout l'honneur de la soumission d'Abd-el-Kader, ont appris à la France entière le dénouement dramatique de la première phase de la guerre d'Afrique. Ces faits sont si connus maintenant de tous nos lecteurs, qu'il serait inutile même de les résumer; qu'il nous suffise de rappeler que, le 24, dans l'après-midi, Abd-el-Kader fut reçu au marabout de Sidi-Brâhim par le colonel de Montauban, que rejoignirent bientôt les généraux de Lamoricière et de Cavalière. Une heure après, arrivèrent (Djenma-Gazuat), il était présent au gouverneur général S. A. R. le duc d'Aniane, qui y était arrivé le matin même, et auquel il remit tout le duc de soumission. Le prince gouverneur ratifia la parole donnée par le général de Lamoricière, qu'Abd-el-Kader serait conduit à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acie, avec la ferme espérance que le gouvernement du roi lui donnera sa sanction. Le 24, Abd-el-Kader s'embarqua pour Oran, et d'Oran, l'Assemblée l'amena à Toulon, où il est, comme on le sait, arrivé le 29 avec sa famille et sa suite. Parmi les personnages de distinction qui l'accompagnaient se trouvaient un de ses beaux frères, Kadjî-Mustapha-ben-Thani, le même qui fut chargé d'exécuter l'ordre barbare de masacrer les prisonniers fait à Sidi-Brâhim; son kalifa Kaddour-ben-Allal, frère de Sidi-Embarack, et l'aza de ses régulars, Mahmoud-ben-el-Kour. Il a également emmené avec lui sa mère, ses trois femmes et deux fils, dont l'aîné, Mahmoud-ben-Abd-el-Kader, enfant d'une physionomie très-intéressante, est âgé d'environ huit ans.

Un moment où nous écrivons, Abd-el-Kader est encore au lazaret de Toulon, où il attend que le gouvernement français ait prononcé sur sa vie. Quel sera l'avenir de cet homme dont le passé a été si glorieux et dont la condition présente est si misérable? Nul ne peut le prévoir; mais nous désirons vivement que le *ferme espoir* de S. A. R. le duc d'Aniane soit complètement trotté, et nous espérons, quant à nous, que le *gouvernement du roi* n'accordera pas sa sanction à la parole imprudente donnée par le général de Lamoricière. Envoyer Abd-el-Kader en Syrie ou en Egypte, ce serait lui renvoyer, aux yeux des Arabes, tout le prestige qu'il vient de perdre; ce serait entraver et arrêter tous les progrès de la colonisation naissante par la menace perpétuelle d'une nouvelle prise d'armes; ce serait mettre une arme terrible aux mains de notre plus redoutable ennemie, l'Angleterre; ce serait, en un mot, se rendre coupable d'un acte de haute trahison envers la France...

Les armes rendues par Abd-el-Kader au général Lamoricière au moment de sa soumission ont été rapportées en France par M. le colonel de Beaufort, aide de camp du duc d'Aniane. Les pistolets ont été remis au Roi, et M. le duc d'Aniane a fait offrir le sabre à madame de Lamoricière, qui a bien voulu nous permettre d'en faire un dessin qui figure parmi les armes accompagnant, sur la page précédente, le portrait de l'émir (1).

Que la paix et la tranquillité régneront pendant quelques années seulement en Algérie, et la colonisation, si longtemps incertaine, n'hésitera plus à se développer. Non-seulement la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie envoveront en Afrique un plus grand nombre d'hommes et des capitaux plus considérables, mais les Arabes eux-mêmes ne tarderont pas à prendre part au mouvement général, à se métamorphoser, à se

(1) Cette arme est de la forme de tous les sabres turcs; la lame, en dans, est surmontée d'une poignée garnie en argent reponcée; le fourreau est également garni dans toute sa longueur au fer et repoussé, dont l'ornementation est empruntée au style en usage sous Louis XIV. Une petite tresse de cuir attachée à l'un des bouts du croissant de la poignée nous a paru d'un usage fort difficile à deviner; un cordon de soie garni de glands et de bosselures, et passant par deux anneaux attachés au fourreau, servait à fixer sur les épaules ou à la ceinture cette arme qu'un long usage nous a transporté à nous en assez mauvais état pour que les différentes pièces de son armement le fourreau aient dû être rattachées par un cordonnet dans toute leur longueur.



Plan d'un village arabe.

civiliser, à se confondre, dans de certaines limites, avec la population européenne, nous n'en voulons pour preuve que le fait si grave qui vient de se produire dans la province d'Oran, et auquel la presse française n'a pas accordé assez d'attention. Ce fait demande, pour être bien compris, quelques explications préliminaires que M. Azéma de Montgravier, capitaine d'artillerie, attaché aux affaires arabes de la division d'Oran, et auteur de plusieurs travaux historiques cités souvent avec éloges dans ce journal, s'est chargé de nous fournir. Nous empruntons le passage suivant au remarquable article qu'il a publié dans l'*Echo d'Oran* du 25 décembre :

« L'Arabe du Tell n'est point nomade; le territoire de chaque tribu était, avant notre conquête, limité d'une manière aussi précise que celui d'une commune de France, mais il occupait toujours un espace beaucoup plus considérable que le terrain qui serait nécessaire en Europe pour nourrir un nombre de familles égal à celui qu'il fait vivre dans ce pays. La portion qui n'est pas cultivée sert de champ de pâture aux bestiaux; on sait, en outre, que la propriété n'est pas individuelle; la tribu elle-même, du moins dans la province d'Oran, n'est pas propriétaire; elle est seulement usufructière du territoire dont le gouvernement peut la déposséder. Les tribus Markzen, nombreuses du reste, faisaient cependant exception à cette règle générale, et possédaient le sol héréditairement. Tel est le droit des gens que nous ont légué les Turcs, et tout semble indiquer qu'il prit naissance avec leur domination. Dans l'ordre matériel, les deux nations qui nous venons de signaler entre ces peuples et les nations civilisées sont les principales. En ce qui concerne la hiérarchie sociale, celle des Arabes a la plus grande analogie avec les classes qui composaient autrefois les sociétés chrétiennes du moyen âge, et l'on y trouve, comme chez nos ancêtres, les grandes familles nobilières, les cultivateurs et les serfs.

« La première conséquence à déduire d'un pareil état de choses, c'était d'abord la possibilité de le modifier sans porter aucune atteinte aux idées morales et à la religion; pour arriver à ce but, il suffisait de développer chez les Arabes l'amour de la propriété et du travail, et de remplacer la tente par la maison. »

Au mois de mars 1847, M. le colonel W. Esterhazy, directeur des affaires arabes de la province, avait présenté à M. le maréchal gouverneur général un projet par lequel il proposait de concéder aux tribus des Douairs et Smelas celles qui nous ont rendu tous les ordres du général Mustapha tant et si grands services pendant la guerre, le territoire dont elles ont héréditairement l'usufruit, dans le but de transformer leurs villages mobiles, leurs douars, en habitations fixes. Ce projet, soumis au conseil supérieur d'administration avait été adopté à l'unanimité, et l'un des premiers actes du nouveau gouverneur général a été d'en autoriser immédiatement la mise à exécution. L'auteur du projet a reçu l'ordre de procéder à un essai dans le pays des Smelas; cet essai, du succès duquel on avait douté, a complètement réussi. En ce moment, malgré la saison défavorable de l'hiver et des labours, quinze villages sont déjà en cours de construction, et les autres s'attendent que des ouvriers disponibles pour être entrepris.

Le village ne sera autre chose qu'un douar en maçonnerie, offrant sur une enceinte rectangulaire un mur de défense, de valeur absolument nulle contre nous, mais très-suffisante pour protéger nos alliés contre d'autres Arabes agresseurs. La maison du chef du douar occupe le milieu d'une façade; la mosquée, celui de la face opposée. Ces deux bâtiments, plus élevés que les autres, seront construits dans un sens oriental, quoique avec la plus grande simplicité. Quelques maisons auront deux et même trois chambres et une entrée voisine de la maison; toutes auront une cheminée. L'intérieur du village sera sillonné par quatre ou cinq rues, en l'air rien n'a été omis de ce qui devait régler les deux conditions essentielles d'utilité et d'économie; ce, et il importe de

bien noter ce point, la France ne dépensera pas un centime, et c'est le peuple arabe qui payera ses demeures. Cette dernière circonstance est de nature à étonner toutes les personnes qui connaissent son amour pour l'argent et pour la vie matérielle; et certes, nous le dirons sans partialité, ce n'est pas un médiocre bonheur, pour l'auteur de ce projet, d'avoir eu sur l'esprit de toute cette population une pareille influence; un consentement aussi général ne saurait être obtenu par des moyens de coercition, et avant que le projet fût approuvé, on savait à la direction des affaires arabes qu'il ne susciterait pas une seule réclamation. Voici, du reste, la nature des conditions que les intéressés ont faites eux-mêmes : 1° les matériaux seront transportés par eux à pied d'œuvre; 2° chaque maison sera proportionnelle aux sommes offerts par chaque chef des tentes; 3° les murs seront construits en bonne maçonnerie, et les principaux auront 50 centimètres d'épaisseur, de façon à ce qu'on puisse y ajouter plus tard un étage; 4° chaque lot de terre concédée, toute propriété à chaque chef de tente ne sera pas au-dessous de la valeur du terrain qu'il était dans l'usage de cultiver anciennement; les offres d'argent faites par chaque individu, suivant sa fortune, sont classées dans les catégories suivantes : 2,000 fr., 1,500 fr., 750 fr., 450 fr.

« On comprend facilement, nous écrit notre correspondant d'Oran, toute la portée qu'un pareil fait peut avoir pour la sécurité et l'avenir du pays. Si ce mouvement est favorisé avec intelligence, il peut changer d'ici à peu de temps l'aspect de la contrée. Du moment où l'Arabe consent à se fixer au sol, il accepte implicitement une modification profonde dans ses mœurs et ses habitudes; il se crée des intérêts communs et solitaires avec les nôtres, il entre dans le mouvement colonisateur, et devient aussi intéressé que l'Européen lui-même à la tranquillité et à la sécurité du pays. Il est inutile d'ajouter une foule d'autres considérations qui découlent naturellement de cette importante initiative, et qui seront facilement saisies par tous ceux qui connaissent un peu l'Afrique. »

Les dessins qui accompagnent cet article représentent un des villages en construction d'après le plan-type qui a été adopté par le prince gouverneur général. On voit que ce n'est autre chose qu'un douar en maçonnerie, rendu défensif contre les incurus des Arabes ennemis, par l'adoption de la forme quadrangulaire, au lieu de la forme circulaire invariable qu'affecte toujours le village de tentes.

Courrier de Paris.

Voici le revers de la médaille : le jour de l'an est mort; il a vécu ce que vivent les colichets et les roses, l'espace d'un matin; foin des boubons et autres docteurs; en voilà jusqu'à la future année; plus de compliments, de cadeaux, ni d'étranges; chacun serre et resserre les cordons de sa bourse et cet heureux anniversaire avait si follement débarrassé, et nos Parisiens vont savourer d'autres plaisirs. La tribune et tout net, et le concert détonnera, puis viendront les joies bryanant du carnaval.

On avait tiré un horoscope lamentable de l'année qu'il vient de fuir; elle commencerait par un vendredi, et c'est un vendredi qu'elle est morte, et là dessus les superstitieux et les fatalistes avaient tracé sa route à travers les malheurs et les disgrâces, et l'on a pu juger de la vérité du pronostic. L'année 1848 s'annonce sous de plus riants auspices; nous n'ayons pas encore consulté sur elle le vol des oiseaux ni les entrailles des victimes, la contemplation des astres ne nous a rien appris de sa destinée finale; mais, sans être précisément Cassandre ou mademoiselle Lenormand, on peut attendre d'elle plus d'agrément que n'en a procuré sa astra année. La nouvelle venue n'est-elle pas née sous un signe favorable? voyez plutôt le beau temps qu'elle nous amène : cet autre Hercule étouffé sous des monstres à son berceau, ce qui doit s'étendre de la grippe, dont les marchands de pâte pectorale déplorent la disparition prématurée. En outre, tout présage à notre jeune année une enfance joyeuse : le carnaval sera long et survivra aux zébulées de mars; grâce à elle, nous danserons donc plus longtemps qu'à l'ordinaire. Bref, ce sera l'année aux grandes surprises, s'il faut en juger par la première qu'elle nous procure, l'arrivée d'Abd-el-Kader, et si l'est vrai que la capitale soit donnée pour loge au lion le plus glorieux de l'Afrique. Est il besoin de signaler la sensation extraordinaire que cause dans les salons l'apparition probable et très-prochaine du fameux émîr. Les lions de la tribune frémissent de la concurrence; ils se figurent déjà ce rival en burlesque allant sur leurs brisées; l'attention publique est acquise à ses moindres ragissements; il fréquentera les roûts, il sera admis à la cour; à lui les ovations de la presse, la curiosité de la foule, les sourires des femmes, qui se disent déjà quel terrible émîr n'est effrayant et barbare qu'à la guerre. Seulement une circonstance pourrait déranger ces nombreux plans de campagne dressés contre lui; l'émîr ne marche, dit-on, qu'entouré de sa droite, et il ne se plait qu'un coucoussou mangé en famille. Toutefois il faut s'attendre à voir sa présence à Paris illustrée comme réclamation de salon. Qui ne sait que beaucoup de grandes maisons ont leur *petite des illustrations* où chaque célébrité est étiquetée et piquée comme un papillon, où la nuance orientale est principalement recherchée. A ces visiteurs par excellence on présente ordinairement un élégant album, sorte de livre d'or où ils sont invités à écrire leur nom, ou bien à faire leur croix, faute de mieux. C'est après une de ces cérémonies que l'illustrateur Bout-Maza demandait dévotement à M. de C. l'autorisation de gravure le *serin* de madame de C., ce que le mari accorda de la meilleure grâce du monde, laissant les mauvais plaisants s'agiter à leur aise de l'époque.

Circonstance extraordinaire, on a ri également à l'Opéra, l'autre soir, pendant la représentation de la *Jérusalem*. Les femmes élégantes ont riage des bouquets monstrueux, et lord N., qui s'était muni d'une de ces offrandes à l'intention de la belle comtesse de R., ne put jamais faire entendre son présent par la porte de la baignoire; il fallut le redire en public.



pour emplois de fonds, et les retraits effectués pour rentrer dans les limites imposées par la loi du 22 juin 1845, s'étant élevés ensemble à la somme de 8 millions 295,555 fr. 45 c., il s'ensuit que la diminution réellement imputable aux circonstances se réduit en définitive à 5 millions 422,930 fr. 25 c. Si la cherté des subsistances n'exerce une influence aussi peu sensible sur l'avois des déposants de la caisse d'épargne; si le nombre de ceux-ci n'a déchu que de 1,450, car il était, au 1<sup>er</sup> janvier 1847, de 484,908, et il est encore, au 31 décembre, de 485,449, c'est que le nombre des domestiques ayant des livrets de la Caisse est considérable, et que cette classe n'a point à souffrir comme la population ouvrière de la cherté du pain.

**ANGLETERRE.** — Les journaux anglais se sont occupés cette semaine du départ du duc et de la duchesse de la Victoire pour l'Espagne et de la visite qu'ils sont allés faire à la reine à Windsor, où ils ont succédé à M. le duc de Broglie. — L'ex-régent et la duchesse son épouse se sont embarqués le 1<sup>er</sup> janvier à Southampton avec leur suite, à bord d'un paquebot espagnol pour se rendre à Saint-Sébastien.

— Le *Times* signale, à l'occasion d'une exécution militaire qui vient d'avoir lieu aux Indes orientales, des symptômes d'insubordination qui se manifestent depuis quelque temps dans l'armée anglo-indienne :

« Un soldat de l'un des régiments de la reine avait été condamné à être fusillé pour avoir frappé un supérieur. Tous les préliminaires eurent lieu avec le lugubre cérémonial usité en pareil cas : les tambours sont revêtus d'un crêpe noir; le prisonnier est placé à genoux près de son cercueil, devant le

peloton d'exécution; le signal de faire feu est donné par un mouvement d'épée.

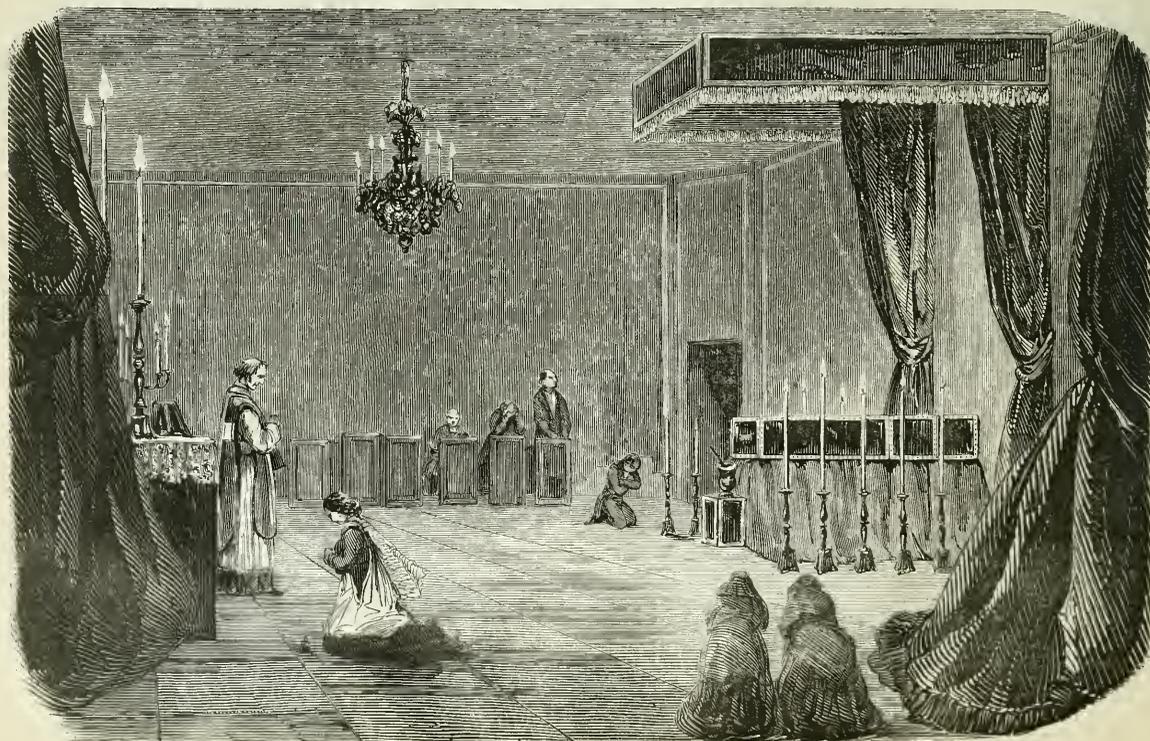
« On entend une première décharge : le patient reste immobile, et un léger frisson annonce seul qu'il s'est aperçu que l'on vient de tirer sur lui. Le troisième rang, tenu en réserve, fait feu à son tour, même résultat. Alors le prévôt-marchal, remplissant sa hideuse mission, s'approche du malheureux agonisé et lui fait sauter le cerveau. Dans son agitation, bien naturelle en s'acquittant de cet horrible devoir, il dirige son arme de côté, au lieu de tirer droit, et la balle, après avoir tué le patient, va traverser le shako d'un homme placé dans les rangs, et qui n'échappe ainsi que par une espèce de miracle au sort de son camarade. Cette exécution est la troisième dans l'armée des Indes en quelques jours.

« Ces exemples, dit le *Times*, ont paru nécessaires par suite d'une insubordination contagieuse qui s'est manifestée dans l'armée anglo-indienne, et qu'un de nos confrères des Indes a qualifiée d'*épidémie morale*. Ces symptômes alarmants se sont surtout révélés sous la forme de mutineries et d'insultes contre des supérieurs. Les choses en sont venues au point que des coups ont été portés. Au début, on n'eut recours qu'aux peines de l'emprisonnement ou de la déportation.

« Le commandant en chef publia même un ordre du jour dans lequel il dépeignait sous leurs véritables couleurs les détails de la déportation, afin d'ôter aux soldats les illusions qu'ils pouvaient se faire à cet égard; mais cet avertissement ne produisit aucun effet, et il fallut en dernier ressort employer les affreux moyens que nous avons décrits plus haut.



Madame Adélaïde, née le 23 août 1777, morte le 31 décembre 1847.



La chapelle ardente de Madame Adélaïde, dans le pavillon de Flore.

Les causes de cet état de choses consistent dans le poids intolérable de l'existence ordinaire d'un soldat aux Indes. L'embarquement n'effraye point, parce qu'il offre une perspective encore moins triste que les deuils de chaque jour. La même chose se peut dire de la déportation. Les soldats préfèrent n'importe quel avenir aux réalités du présent.

« C'est ce qui est arrivé pour le malheureux mis à mort dans des circonstances si tragiques. Il a avoué devant le conseil de guerre qu'il n'avait aucun motif de haine contre le supérieur qu'il avait frappé, et que son seul but était de se faire condamner à la déportation, parce qu'il était las de la vie qu'il menait. »

**IRLANDE.** — On a de bien affligeants détails sur la misère qui désole ce malheureux pays. Dans aucune paroisse du diocèse de l'évêque de Kerry il n'y a assez de nourriture, et à si peu marché que soit le riz, le peuple n'a aucun moyen de l'acheter. L'on voit des prêtres vendre ou engager tout ce qu'ils possèdent pour se procurer les choses les plus nécessaires à la vie ; le curé de Glangarriff s'est vu contraint, il y a quelques semaines, de faire dans son église une quête pour lui-même ; il n'en recueillit que quinze schellings. L'évêque de Cloncy et Ross écrit que la récolte des pommes de terre est déjà presque entièrement épuisée ; les ravages se nourrissent presque exclusivement de navets. L'on a trouvé des milliers de malades atteints de la fièvre ou de la dysenterie, et sans une terre humide, quelquefois même sans une misérable litte de paille, n'ayant pour toute couverture que les haillons qu'ils portent le jour, et pour unique nourriture de l'eau froide. Voici la situation d'une seule paroisse du diocèse de Riffonora, d'après les renseignements fournis par son curé. Depuis le dernier mois d'octobre, la famine, l'épidémie, la maladie, ont tué la vie à 600 personnes. La population actuelle de la paroisse est de 3,000 âmes. Mille familles ont été obligées de quitter leurs maisons ; 250 familles environ ont une nourriture suffisante jusqu'à la prochaine moisson ; 692, comprenant 2,604 âmes, n'ont aucune terre à cultiver et sont dans un dénuement complet.

**ESPAGNE.** — Il y a eu une nouvelle modification ministérielle à Madrid. M. Beltran de Lys a quitté la marine pour les finances, et en remplaçant M. Orlando, il a été remplacé lui-même par M. Tójaros. La sortie du cabinet de M. Orlando a été mise dans le public sur le compte de sa santé. Mais ce qui annonce que ces remaniements ont une cause, c'est que postérieurement à celui-ci, le 27 décembre, le bruit de la destitution du général Narvaez circulait hautement à Madrid. Il peut être prématuré, mais cette rumeur annonce plutôt une crise qui commence qu'une crise qui finit. Tout cela fait de l'arrivée du général Espartero un véritable événement.

**PORTUGAL.** — On a reçu des nouvelles de Lisbonne à la date du 23 décembre dernier ; le ministère a donné sa démission, et le cabinet suivant a été nommé par la reine : Président du conseil, ministre des affaires étrangères et de la guerre *ad interim*, le duc de Saldanha ; intérieur, Bernardo-Georgio Henriques ; finances, Joaquim-Jose Falcão ; marine, A. A. de Silveira-Pinto ; justice, J. J. de Queiroz. Quoique purement charliste, ce ministère a été accepté tranquillement par le peuple, et l'ordre n'a pas été troublé un seul instant.

Les gouvernements de France et d'Espagne ont refusé de s'associer à la protestation de sir H. Seymour contre les élections. Ils auraient bien sagement fait de ne pas s'associer davantage à l'intervention entre la reine et la junte.

**DEUX-SICILES.** — La correspondance de Naples dit : « L'ordre n'a plus été troublé ici depuis les événements du 14. On a pris des mesures militaires imposantes, et toute tentative d'émeute serait immédiatement réprimée. La situation politique est toujours assez tendue. L'arrestation du duc d'Albanetto et du duc de Malvita, et surtout celle du fils du prince de Torella, auquel a été retiré son brevet d'officier de la garde civique, ont produit, dans une société où presque toutes les familles sont alliées, un vif mécontentement. Les jeunes détenus, auxquels du reste sont accordées toutes les facilités compatibles avec leur captivité, ont reçu, le premier jour de leur arrestation, cent cinquante-cinq visites de personnes dont les noms ont été enregistrés. Depuis lors, les visiteurs se portent en foule à la prison de Saint-Francesco. « L'ordre avait été donné à tous les jeunes gens des pro-

vinces qui suivent à Naples les cours de l'Université de quitter la capitale avant les fêtes de Noël. Ces étudiants sont au nombre de huit à dix mille ; s'ils étaient partis, un quartier tout entier se serait trouvé presque dépeuplé. Ceux qui vivent à Naples de la présence de ces jeunes gens ont réclamé contre une mesure qui a provoqué un blâme général. Cet ordre a été révoqué hier dans un conseil des ministres que le roi présidait. Pour rester, il suffira que chaque étudiant indique à Naples une personne qui réponde de lui.

« La presse clandestine continue à exercer son action. Des pamphlets sont continuellement lancés dans les masses et envoyés particulièrement en Sicile. On avait même commencé à en répandre dans les casernes, mais ces provocations n'ont produit jusqu'ici aucun effet. Le gouvernement napolitain s'est montré vivement blessé de la permission accordée par le gouvernement sarde aux auteurs d'un élan incendiaire, adressé aux Siciliens, qui a été imprimé à Gênes avec l'approbation de la censure et envoyé par milliers d'exemplaires en Sicile. »

**DUCS DE MODÈNE ET DE PARME.** — À la suite de troubles à Modène et à Reggio, le duc a demandé des troupes impériales pour lui prêter appui. Des uniformes autrichiens ayant également paru à Parme, la *Gazette officielle* de Florence du

d'annoncer que ces jours derniers sont arrivés de France douze mille fusils à percussion pour armer la garde civique de Rome. A cette occasion, nous ne saurions omettre de témoigner notre reconnaissance à M. Guizot, président du ministère français ; à M. le général Trézel, ministre de la guerre, et à M. le comte Rossi, ambassadeur de France à Rome, pour leurs soins actifs, leur noble et généreux empressement à faciliter la conclusion de cette affaire. Si l'acquisition de ces armes a tardé un peu plus qu'on ne l'avait pensé d'abord, cela tient uniquement à des doutes qui se sont produits plusieurs fois sur le meilleur système d'armement à choisir entre divers modèles de fusils. »

« Le statu quo vient d'être rétabli à Ferrare. Le service de garnison sera partagé. Les troupes autrichiennes, en conservant leurs quartiers dans les casernes qu'elles avaient toujours occupées dans la ville, feront le service de la citadelle ; les troupes pontificales feront le service de la ville. »

**TOSCANE.** — La *Gazette de Florence* du 25 décembre annonce que, le 23 janvier prochain, il sera ouvert à Florence une conférence dans laquelle vingt et une personnes nommées par le gouvernement devront poser les bases d'un nouveau système municipal. Dans le préambule de l'ordonnance qui a été publiée à ce sujet, il est dit « qu'il faut que les réformes relatives aux lois et aux règlements municipaux soient coordonnées avec celles qui doivent avoir lieu dans le système politico-gouvernemental du grand-duché. » Ces expressions pourraient faire croire que les espérances de ceux qui espèrent en Toscane voir sortir de la réforme municipale un système représentatif ne sont pas dénuées de fondement.

**LA PATRIE.** — La rubrique de Florence, 27 décembre, la nouvelle suivante : « Si nous sommes bien informés, le gouvernement a passé un traité pour l'acquisition d'une grande quantité de fusils anglais. On assure en outre qu'il va partir de Toulon sur la corvette à vapeur le *Trion*, 50,000 fusils à percussion et un grand nombre d'autres armes, parmi lesquelles mille carabines de tirailleurs. Le roi des Français s'est empressé de répondre aux instances de S. A. le grand-duc pour obtenir ces armes. »

**SWISSE.** — La diète, sans prononcer d'ajournement à ses séances, les a néanmoins suspendues. Elles ne seront reprises que vers le 10, époque à laquelle les députations nouvellement nommées des cantons de l'ex-Sunderbund seront arrivées à Berne, et où l'on pourra s'occuper de la révision du pacte fédéral.

**HOLLANDE.** — Le ministère de ce royaume vient d'être modifié ; c'est aujourd'hui composé de la manière suivante : affaires étrangères, M. le comte de Randerbyk ; intérieur, M. le chevalier (Jonkheer) van der Heim ; finances, M. le chevalier van Rappard ; justice, M. le chevalier de Jonde ; culte réformé, M. le baron de Zuylen de Nyevelt (tous appartenant à l'aristocratie plus pure) ; guerre, M. le général List ; marine, M. Ryk ; colonies, M. Band ; culte catholique, M. van Son. Ce cabinet est décidément rétrograde, et toutes parts dans le pays.

**PRUSSE.** — On lit dans une correspondance publiée sous la rubrique de Berlin, 28 décembre, par le *Journal de Francfort* : « Nous avons eu occasion ces jours-ci de voir une liste officielle des personnes qui, en Prusse, ont échangé de religion pendant l'année 1846. La plupart sont des israélites qui se sont convertis au christianisme ; la plus grande moitié ont embrassé le protestantisme, et un tiers environ le catholicisme ; une centaine de personnes sont passées du protestantisme au catholicisme. »

**AUTRICHE.** — On écrit de Vienne, 26 décembre : « La commune israélite de notre ville s'est adressée directement à l'empereur pour lui demander l'émancipation politique et civile. Sa Majesté a accueilli favorablement la pétition et l'a envoyée aux autorités compétentes pour lui faire un rapport. La pétition se réduit à trois points : abolition de l'impôt israélite, suppression de la taxe de séjour, droit d'être chef de métier et bourgeois. On assure que la régence a fait un rapport favorable sur l'ensemble de la pétition ; mais on ne pense pas que les israélites obtiendront les droits de bourgeoisie, l'opinion publique n'étant pas encore mûre à cet égard. »

**HAITI.** — On a reçu des nouvelles du Port-au-Prince, où c'est une triste réponse aux vœux de réforme exprimés de toutes parts dans le pays.

**PRUSSE.** — On lit dans une correspondance publiée sous la rubrique de Berlin, 28 décembre, par le *Journal de Francfort* : « Nous avons eu occasion ces jours-ci de voir une liste officielle des personnes qui, en Prusse, ont échangé de religion pendant l'année 1846. La plupart sont des israélites qui se sont convertis au christianisme ; la plus grande moitié ont embrassé le protestantisme, et un tiers environ le catholicisme ; une centaine de personnes sont passées du protestantisme au catholicisme. »

**HAITI.** — On a reçu des nouvelles du Port-au-Prince, où c'est une triste réponse aux vœux de réforme exprimés de toutes parts dans le pays.



Le nouvel Office télégraphique-électrique de Londres, communiquant déjà avec cent localités de la Grande-Bretagne.

28 décembre donne de ces faits l'explication que voici :

« Au moment où l'attention publique est préoccupée de l'apparition des troupes impériales à Modène et à Parme, nous nous empressons d'annoncer que ce fait ne doit causer aucune appréhension.

« Le gouvernement toscan est informé d'une manière officielle qu'un détachement de cavalerie hongroise s'est rendu à Parme dans le but unique de former une escorte d'honneur pour le transport des restes de S. M. l'archiduchesse Marie-Louise à Vienne, d'après les dernières volontés de cette princesse. Les troupes entrées dans l'Etat de Modène y sont venues tout à fait régulièrement, la demande en ayant été faite par le duc lui-même au général en chef à Milan, par suite de quelques désordres populaires survenus à Modène et à Reggio, et dans le but de maintenir plus efficacement la tranquillité publique, au moment où la plus grande partie des troupes du duché se trouvaient de l'autre côté de l'Apennin.

« En même temps a été renouvelée la déclaration positive, déjà faite spontanément par le gouvernement impérial d'Autriche, de vouloir s'abstenir toujours d'intervenir militairement dans aucun Etat de l'Italie, si ce n'est dans le cas où le souverain légitime aurait directement demandé du secours. »

**ÉTATS PONTIFICAUX.** — On lit dans le *Diario di Roma*, journal officiel, du 21 décembre : « Nous nous réjouissons

date du 25 novembre; elles se bornent à mentionner l'ouverture d'une session spéciale de la législature, qui a eu lieu le 15 du même mois. Il y avait été donné connaissance du traité conclu dernièrement avec la France, qui accepte les propositions du gouvernement haïtien, relativement au paiement de l'indemnité due aux anciens colons de Saint-Domingue. Cet événement avait causé la plus vive satisfaction.

**ÉTATS-UNIS.** — La session du congrès américain s'est ouverte le 6 octobre dernier. Les deux branches de cette assemblée se sont constituées immédiatement. Le colonel Winthrop, du Massachusetts, candidat du parti whig, a été élu au troisième ballottage par 110 voix sur 217 votants, c'est-à-dire à la majorité seulement nécessaire d'une voix. Cette voix déterminante a été celle de M. Levin, représentant le parti natif de Philadelphie, qui ne s'est senti à la majorité qu'en dernier lieu, et qui, par une sorte de compensation assez bizarre, proposa de réélire M. French, démocrate, au poste de secrétaire. La chambre renvoya cette proposition au lendemain mardi; mais le lendemain M. Levin avait de nouveau changé d'avis. Il retira sa motion, et le candidat whig, M. Campbell, fut élu cette fois encore à la majorité d'une voix, ou 115 sur 225 votants. M. French en avait reçu 109. Les whigs ont donc été victorieux dans les deux premiers combats de la campagne législative. Ils sont maîtres de la présidence et du secrétariat de la chambre.

Les deux chambres du congrès ayant informé le président qu'elles étaient constituées, celui-ci leur envoya son message le 7.

Ce document justifie la curiosité avec laquelle il était attendu en Europe. C'est un tableau complet de la position des États-Unis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il résulte clairement du langage du président Polk, que le parti populaire, dont il est l'expression, n'entend pas renoncer, malgré la force d'inertie des Mexicains, au projet d'incorporation définitive à l'Union américaine des provinces du Nouveau-Mexique et de la Californie. Le président en donne plusieurs raisons: l'une de ces raisons consiste à dire que le gouvernement mexicain a toujours été incapable, et le sera encore plus à l'avenir, d'administrer et de civiliser ces régions; une autre raison, selon le président, est qu'une puissance européenne ne manquera pas de s'établir dans la Californie, si les États-Unis ne prennent pas les devants. Au surplus, pour que le Mexique et l'Europe n'aient aucun doute sur les intentions des États-Unis à l'égard de ces provinces, le président propose d'y organiser dès à présent des gouvernements territoriaux. On sait que c'est la phase de transition par laquelle doivent passer les territoires qui n'ont pas encore les conditions requises par la constitution pour être admis dans la confédération à titre d'États.

Dès à présent, néanmoins, il s'agit d'alléger les charges que la prolongation de la guerre fait peser sur le peuple américain. C'est pourquoi le président Polk propose de renouer au système de tolérance et de donner que la politique avait d'abord conseillé d'employer aux Mexicains. Puisque leurs défaites répétées n'ont pu leur faire sentir la nécessité de la paix, on essaiera du système des contributions en argent et en nature, et il faudra bien qu'ils viennent à accommodement. Déjà les généraux américains ont reçu des instructions conçues dans ce sens, et il ne reste plus qu'à les faire sanctionner par le congrès.

**SALLE TÉLÉGRAPHIQUE DE LONDRES.** — Tandis que le gouvernement français hésite encore à consentir à une réforme postale, l'Angleterre, qui a fait la sienne depuis longtemps et qui ne s'en trouve pas plus mal, vient de fonder au centre même de sa capitale, à côté de la Bourse, un établissement destiné à remplacer tôt ou tard toutes les postes quelconques à cheval ou à vapeur; nous voulons parler de la *salle télégraphique* qui met Londres en communication immédiate par l'électricité avec la plupart des grands centres industriels ou manufacturiers. En quelques minutes, dans cet établissement, les négociants d'affaires peuvent transmettre leurs commissions à leurs agents de toutes les villes du royaume et recevoir leurs réponses. La salle télégraphique est située dans Lombury, entre le Stock-exchange, le royal-exchange et la banque, tout près de Lombard street. Elle est déjà en communication avec plus de cent localités différentes.

**NÉCROLOGIE.** — M. le baron Girard (de l'Ain), pair de France, vice-président du conseil d'État, ancien préfet de police, ancien président de la chambre des députés, ancien ministre, vient de mourir.

**Le Misogyne.**

CONTÉ. — Voir tome X, pages 263 et 278.

Mulier diversæ...

**PREMIÈRE PARTIE.**

V. — UN VALET INFORTUNÉ.

Le déplorable Ambroise, valet de Fabrice, profita de l'absence de son maître, pour tirer du fond de sa valise certaine guitare, ornée de rubans roses quelque peu fanés. A la vue de ce gentil instrument, le valet ne put à s'en tenir et à gémir. Hélas! il en pinçait jadis avec tant de plaisir et de grâce! Plus de chansons aujourd'hui ni de sérénades! un maître cruel veut que tous les cœurs soient devenus farouches en même temps que le sien, et la guitare d'amour est obligée de languir dans quelque coin honteux; ses cordes ont perdu leur douce mélodie; le temps a bûché les vives couleurs de ses rubans. Malheureuse guitare! malheureux Ambroise!

Ambroise serre l'instrument prosaïquement, et va promener sa peine sous les ombres solitaires qui sont aux portes de la ville. Là il s'assied à l'écart sur un banc de verdure; il réfléchit amèrement à la dure condition que lui fait la barbarie de son maître Fabrice. Depuis deux ans qu'ils voyagent ensemble, pas un sourire adressé à la beauté, pas une caillade obtenue, pas même l'écho d'un baiser. Il faut voir celles dont la recherche est si douce, la rencontre si charmante; il faut

que le cœur consume sans fruit sa tendresse! Sommes-nous donc dans un froc pour nous refuser cette joie de la vie? Avons-nous prononcé des vœux pour nous obliger dans une température contre nature? Sévères-nous toujours nos jeunes années, et attendons-nous pour aimer l'âge où l'on n'est plus aimable?

Ainsi se plaignait intérieurement ce pauvre Ambroise, amoureux sans objet; il n'y avait point de valet aussi tendre, et le sort lui avait donné pour maître un ennemi juré de la tendresse! Son cœur s'irritait à la fin d'une privation cruelle; plus on lui commandait de lair, plus il se sentait de penchant à aimer.

Tout à coup, au milieu de ces amertumes, une petite voix fit se fait entendre: c'est bien à Ambroise qu'elle s'adresse, et le malheureux ne peut ou croire ses oreilles; la cruauté de son maître ne l'a-t-elle pas rendu, aussi lui, un objet d'exécution pour le sexe? quelle femme ose donc l'approcher en cet instant?

« Monsieur, lui dit Lisette, n'est-il pas le laquais du seigneur Fabrice? »

— Je le suis, répond Ambroise, stupéfait de cette question qui lui vient à lui, d'une si jolie personne.

— J'apporte un petit message de la part d'une très-belle et très-honorable dame... »

Lisette feint de chercher le billet dans les poches de son tablier. Ambroise pâlit et fait un pas en arrière.

« Gardez votre message, la belle, ou portez-le vous-même à mon maître: pour aucun prix je ne me risquerai à le lui remettre; je sais trop ce qu'il en reviendrait à mes épaules. »

— N'êtes-vous pas son valet? Ne devez-vous pas recevoir les lettres qui sont pour lui? »

Ambroise hausse les épaules, soupire, se laisse retomber sur le banc, et d'une voix mélancolique:

« Ma chère demoiselle, répond-il, vous ne savez pas, je le vois bien, quel est mon maître. Apprenez que, toute jolie que vous êtes, votre vue lui ferait horreur; qu'il détesterait de vous ses yeux assés; qu'il se boucherait les oreilles pour ne point entendre la douceur de votre voix; qu'il me battrait affreusement s'il me voyait vous embrasser le bout des doigts, comme j'ai l'audace de le faire en cet instant. Ah! l'homme, méchant que c'est! Croiriez-vous bien que, pour se forther dans la haine qu'il a vouée aux dames, il traîne partout avec lui un sot mari qui a été marié quatre fois et quatre fois infortuné du fait de ses étonnées? Quatre histoires effroyables, que mon maître se fait raconter avec délices, dans ses plus beaux moments d'exécution féminine!... »

Lisette se mit à rire de bon cœur.

« Il doit être bien laid, dit-elle, ce quadruple mari? »

— Aussi laid que ses malheurs, ce n'est pas peu dire, et d'une laideur qui vous emble plus encore qu'elle ne vous répute, d'une laideur de bourgeois dégoûté de lui-même. Sur la seule vue du personnage, on est tout disposé à absoudre les dames qui l'ont maltraité.

— Mais, demanda encore Lisette, d'où vient cette haine si grande que le seigneur Fabrice nourrit contre tout notre sexe? »

— Ah! vous le savez, ma charmante. Il faut que les femmes lui aient fait furieusement tort pour qu'il les exerce à ce point. Il ne nous en dit jamais rien, mais je le soupçonne d'avoir sur le cœur des souvenirs atroces, quelque catastrophe d'amour tout à fait inouïe.

— Je serais bien aise de savoir seulement ce qu'il vient de faire au bout du monde, dans le Danemark.

— Pour cela, ma belle, je puis vous le dire, quoique ce soit assez malaisé à expliquer. Qu'est-ce que l'annoir, s'il vous plaît? avec les deux yeux que vous avez il est impossible que vous ne voyez et ne connaissiez pas... Voyons, est-ce que l'annoir? est-ce le chaud ou le froid? est-ce le soleil ou la glace? Répondez.

— Supposons que ce soit le soleil.

— Eh bien! c'est la glace, au contraire, que vient chercher ici mon maître; oui, la glace et la neige! En Italie, le soleil est complice des femmes pour enluminer le cœur des gens, l'amour est dans l'air, la passion vous tombe du ciel: j'ai vu vous mettre à votre fenêtre, vous voilà tout de bon amoureux, et malgré vous. Mais en Danemark la salubre rigueur du climat, dit encore mon maître, se doit faire sentir aux âmes, et l'on doit geler au dedans comme on gèle au dehors... Jugez donc de son désespoir! Il arrive ici deux mois trop tôt: la saison est charmante, les airs sont presque aussi doux que dans notre pays, et nous ne voyons autour de nous que des amants et des amantes. L'impertinence est curieuse, n'est-ce pas? Faire l'amour en Danemark!... Aussi mon maître parla-t-il déjà de pousser jusqu'au fond de la Norvège, où il espère trouver enfin la glace dont son cœur a besoin, hélas!

— Vous soupirez?

— Je pense à la Norvège.

— Ôtre cœur n'aurait-il donc pas le même besoin de glace que celui de votre maître?

— Mon cœur! s'écria Ambroise avec transport et de l'air de quelqu'un qui s'éveillait après un somme de deux ans, mon cœur! Ah! si vous pouviez le voir, charmante demoiselle, que vous seriez surprise d'y voir les sentiments les plus tendres et les plus brûlants! ne croyez pas au moins que la cruauté de mon maître m'ait gagné aussi moi! Je la déteste, cette cruauté, je la hais. N'est-ce pas elle qui fait tout malheureux, puisqu'elle me défend de céder aux inclinations de mon cœur, puisqu'elle est cause que, depuis des années, je suis privé d'aimer et d'être aimé!... Ah! mademoiselle, souffrez que je répare la perte du temps, laissez-moi espérer que vous m'erez fin à ma longue misère; permettez-moi, tandis que mon terrible maître ne me voit pas, de tomber à vos pieds! Hélas! il y a si longtemps qu'il ne m'est arrivé de tomber aux pieds de personne!... »

Le malheureux Ambroise bûsist comme il disait, Lisette, riant aux éclats, l'engageait à se relever... Mais voici soudain, avant qu'il ait quitté sa posture d'amoureux en prière, voici que le valet révolté aperçoit au tournant d'une allée deux promeneurs, qu'il reconnaît avec effroi: c'est le seigneur Fa-

brice et son ombre funeste, le bourgeois Myron. Ambroise se redresse précipitamment. « Mademoiselle, dit-il tout haut à Lisette, je vous prie de passer votre chemin; je ne vous connais pas! » Et tout bas: « Allez-vous-en, de grâce, voici mon maître qui vient, et ne vous fâchez pas de ce que je suis forcé de vous dire. »

Fabrice approchait. Ambroise enfouça son chapeau sur ses yeux, et tourna le dos à Lisette, en criant: « Au diable, race vipérine! va dire à ta maîtresse que ni mon maître ni moi ne recevons de message de femme... »

**VI. — FABRICE DANS LE BOUDOIR D'UNE DAME.**

Lisette savait à peu près ce qu'il lui importait de savoir: elle repréna donc le chemin du logis, ne s'apercevant pas qu'elle était suivie à quelque distance par le valet de Fabrice. Bientôt Ambroise revint avertir son maître que la dame au message n'était autre que madame Adrienne. — Fabrice se mit en route sur-le-champ pour l'hôtel de cette dame, à la grande stupefaction du bourgeois Myron et du valet Ambroise. — Est-ce une conversion? se demandait-il sous les yeux. — Fabrice ne s'était pas converti; mais il jouait un jeu diabolique; puisque les galants de la ville s'empressent auprès de madame Adrienne, il prétendait, lui, mécomposer en haine violente, et sous un très-bref délai, l'amour dont brûlait toute la jeunesse à la mode pour cette aimable Française. — Ce sera toujours autant de pris sur l'ennemi, se disait-il déjà, sans douter un instant du succès de son entreprise.

Au moment où l'on annonça le seigneur Fabrice, Lisette n'avait pas fini de rapporter à sa maîtresse ce qu'elle avait pu voir par son dialogue avec Ambroise. Autant qu'elle en pouvait juger, cette aversion de l'étranger contre le sexe lui semblait très-sincère; c'était plutôt une manie farouche qu'une comédie, plutôt une folie qu'un jeu. Quant à la personne de ce méchant homme, il fallait regretter qu'elle fût agréable et bien faite, la perversité de Fabrice ne lui ayant pas encore dit toute noblesse de façons et toute distinction de mine: ce qui était réellement fâcheux.

Le jeune valet, entendant annoncer Fabrice, hésita d'abord à paraître surpris; mais elle se mit à sourire: « J'ai mon projet, dit-elle, viens avec moi, Lisette. » Le laquais eut ordre de faire entrer Fabrice au salon, où madame ne tarderait pas à se rendre.

Ce salon était la pièce même que madame Adrienne venait de quitter, salon ou boudoir, comme vous voudrez, salon de femme, pour tout dire, gracieux et coquet, simplement luxueux et paré de ces jolis riens qui sont une ruine. Un parfum très fin s'exhalait des tapis et des tentures; la chambre, tout entière dans le demi-jour, était éclairée seulement par un rayon bleuâtre qui pénétrait au travers de l'épaisse des rideaux.

Fabrice, ferme en son dessein ironique, avait trouvé piquant de faire entrer avec lui le bourgeois Myron, spectateur affligé, auditeur douloureux, témoin en deuil, — de profession. Ils furent donc introduits tous les deux dans le petit salon de madame Adrienne, où ils devaient attendre la maîtresse du logis. La vue de ce lieu si charmant sembla frapper soudainement Fabrice, le frapper au cœur: hésitant sur le seuil, il changea de visage, ses lèvres frémissent, ses yeux devinrent humides. Du regard il interrogeait avec tristesse tous les objets aimables qui peuplaient cette gracieuse retraite, et l'on eût dit qu'il y était devenu familier, ou plutôt que par l'effet d'une étrange ressemblance ils éveillaient en lui de vifs souvenirs. Oui, il connaissait ces reflets azurés de la lumière à travers les plis épais et doux de la soie; oui, il avait respiré cette odeur suave, fine et pénétrante; oui, il avait senti ces parfums amoureux dont l'âme d'alors se trouve tout attendrie. La mémoire de son cœur lui rappelait bien ces heures languissantes où il fut lissé seul dans un lieu semblable, seul et charmé, toutes choses autour de lui rendant à ses yeux, à sa pensée la chère présence qu'il regrettaient, et donnant pour ainsi dire à l'enchanteresse l'attrait nouveau de l'invisible. Souvenirs divins, souvenirs cruels! Un nuage passe sur le front de Fabrice; il fait effort sur lui-même pour écarter les douces pensées, et l'amertume alors reste seule maîtresse de son cœur: il marche à grands pas et durement sur ces tapis moelleux; il regarde à droite, à gauche d'un air moqueur; dans ses yeux brille comme une méchanceté satisfaite; il rit avec une sorte de colère.

« N'est-ce pas cela? n'est-ce pas bien cela? dit-il, toujours marchant par la place et parlant ou à lui-même ou à Myron, ce qui est tout un. — Cavernes charmantes, pareilles les unes aux autres, dans les quatre parties du monde, jolies tentures doucement parées, où dans vos modestes recoins, jolies tentures douces, que ce lieu n'est habilement ménagé pour les rougissements, pour l'artifice des caillades et des coquettes grimaces que ces parfums dans l'air doivent bien vous offrir! quelle atmosphère perdue, complot et des érics tristes et des discours imposteurs! Non, rien n'y manque; tout est prévu, savamment, funestement. »

Il s'assit, puis se leva, se remit à marcher, les sourcils froncés, et reprit d'une voix plus amère encore:

« Ici la molle ottomane, si propice aux attitudes; sur ces triples coussins on s'accoude, on se penche à demi, on se laisse languir, pour se lever ensuite et faire voir quels plis ravissants son front ou son épaule y a faits; c'est là qu'on rêve, là qu'on semble distraite, là qu'on écaute en souriant, non sans quelque embarras animé. Mon Dieu! que l'habondance et se dédaignent! comme l'indolence est si belle, comme la languueur est si innocente et si vive!... Puis, au-dessus, une glace encadrée dans un velours sombre, une glace claire et brillante plus qu'un diamant dans l'obscurité, une glace conseillère intime, confidente discrète et sûre. Là, debout devant ce beau miroir, des heures se passent à essayer un sourire, à éprouver une plis et moue, à étudier un air de pudent, une mine de dépit. Rivu, rien de laissé au hasard. Que la glace me dise si cette boucle de cheveux aura le charme qu'il faut,

si ce regard sera assez candide sans l'être trop, si cette inclination de la tête et de son aura de la galanterie sans nuire à la décence, si les plis de cette étoffe exciteront les desirs en les flattant... Bien, voilà qui est parfait, la scène est répétée, et nous pouvons sûrement la jouer, notre jeu sera le plus sincère du monde... Prenons l'éventail, qui s'ouvre et se ferme si coquettement, et qui exalte à montrer les petites fossettes d'une main blanche toute mignonne, et qui sait donner un maintien pour les minutes difficiles, et derrière qui on a si bonne grâce à étouffer les deux éclats de rire... Voyons, que reste-t-il encore ici? Ces deux bouquets dans des vases bleus, fleurs d'hier et fleurs d'aujourd'hui. N'y avait-il pas une lettre, un billet musqué sous chacune de ces touffes de roses et d'œillets? C'est la poste aux amours, et je devine à la différence des fleurs que celles-ci ne sont pas les sœurs de celles-là; voici le bouquet d'un soupirant timide, voilà celui d'un prétendant plus hardi et qui doit être dans la finance; ici devait se cacher bien avant quelques rimes languoureuses, là se dérober à peine entre deux tendelles... qui sait? les bank-notes n'ont-elles pas l'impertinence de se fourrer en tout lieu?... Ah! ah! sur le gériéron, un gant blanc, rié ou un! Ou est l'autre, s'il vous plaît? pour qui l'a-t-on laissé tomber? et quel est le fortuné qui le garde sur son cœur? Gage précieux et rare, voilà pourtant de quoi faire le bonheur d'un homme, et la dame est assez riche pour en donner par jour deux ou trois comme cela, sans rien compromettre; car un tant est si facile à perdre! et puis toutes les jolies mains ne sont-elles pas gantées de même?... A présent, vient à côté, pièce rare et digne de mention, l'écrivote, petit meuble très-essentiel qui on affecte de mettre parmi les superfluités et de parler comme un joujou précieux, lequel on regarde sans y toucher jamais. Celle-ci est toute en or, avec un petit amour d'argent qui bat des ailes au-dessus. Et la plume, la plume! oh! qu'elle est riche, et n'est-il point évident que la maîtresse du lieu n'aurait point une pareille plume s'il lui plaisait d'écrire? Non, elle n'écrit pas; non, cette plume magnifique ne s'est jamais trempée dans l'encre; non, elle n'a jamais fait de petite tache noire au doigt de cette dame; pas une lettre, pas une ligne; pas un billet en écriture déguisée, pas une réponse à double sens, pas un rendez-vous donné à mots couverts, pas une épître anonyme, pas un iota de perfidie, de malice et d'immoralité!...

Fabrice éclatait de rire et frappait du poing avec rage sur le gériéron. Le bourgeois Myron, qui suivait de fort tous ses mouvements sans souffler mot, regardait alors que l'actes était arrivé à son comble, se leva doucement, et dit tout à coup:

« Seigneur, vous plaît-il que je vous conte l'histoire de mes souvenirs noyés? »

Mais avant qu'il Fabrice eût eu le temps de répondre à cette question sympathique, la porte s'ouvrit. C'était encore le poète Odaacre, que nous vîmes tout à l'heure dans ce même lieu.

ALBERT-AUBERT.

La suite à un prochain numéro.

## Le Jardin d'hiver.

Ce que peut l'industrie privée, l'entreprise du Jardin d'hiver vient de le prouver hautement. En huit mois, un palais moderne et de cristal, une serre monumentale d'une largeur moyenne de quarante mètres et d'une longueur de cent mètres, sur près de vingt d'élevation, dont la construction a réclamé une surface vitrée de mille mètres carrés, cent mille kilogrammes de fonte et cent soixante-quinze mille de fer, ce palais, dis-je, s'est élevé en huit mois, avec tous ses étages supérieurs ou souterrains, ses nombreuses annexes, les vastes bâtiments et les magasins, appareils, ou machines qui en dépendent. Le chiffre de la somme qui a été employée à ces gigantesques travaux est modique si on le compare à l'importance du résultat, si on le rapproche surtout des capitaux absorbés par la construction des serres du Jardin des Plantes, lesquelles, bien que belles, ne peuvent assurément soutenir le moindre parallèle avec la création dont nous allons donner un aperçu à nos lecteurs.

On se rappelle cet embryon de Jardin d'hiver qui s'ouvrit il y a deux ans, et, malgré ses proportions assez modestes, obtint une certaine vogue. C'était l'enclave de l'art; mais l'enfant, grandi en serre chaude, est bien vite parvenu à une maturité splendide qui n'exclut certes ni les grâces, ni l'éclat de la floraison. Désormais le calendrier n'a plus qu'un seul mois : février. L'éte peut conserver ses foyers, mais l'hiver n'a plus d'autres gloires que celles du Jardin d'hiver, glaces étendues ou défilés qui, loin de dessécher les fleurs, les reflètent et les font plus belles, et, au lieu de les supprimer, les multiplient à l'infini.

Le nouveau jardin occupe le même emplacement que l'ancien, mais prodigieusement accru, dans la grande avenue des Champs-Élysées, entre le Rond-Point et l'avenue Marboeuf. La fonte des équipages en indique de loin le péristyle, qui signale quatre belles cariatides de M. Klagmann. Ce péristyle, formé d'un hémicycle en retraite, rappelle le portique du Théâtre-Historique, mais dans de vastes proportions. Après l'ivoire franchi, on traverse une grande salle destinée aux expositions d'objets d'art, et à la suite de laquelle un perron elliptique de quinze ou dix-huit marches s'ouvre et descend dans le jardin.

Le premier coup d'œil est véritablement saisissant, et à tel point même qu'il tyrannise le regard et absorbe dans son ensemble, un temps plus ou moins long, les beautés de détail qui sont nombreuses et méritent un examen minutieux. Je ne saurais mieux comparer la disposition et le plan général de l'édifice qu'à ceux d'une église gothique, avec sa nef et son transept, mais seulement vue à rebours, et dans laquelle on entrerait, non par la porte habituelle, mais par l'extrémité du

chœur. Le perron élevé au haut duquel s'arrête le visiteur pour contempler ce merveilleux temple de Flore figure assez bien le chevet de l'église ou le sommet de la croix. Le transept est représenté par l'ovale allongé que l'on appelle assez improprement *rotonde*, et qui déborde de dix mètres, de chaque côté, sur la largeur moyenne du jardin, qui est de quarante. Le palais a du reste toutes les dimensions imposantes d'une cathédrale; il en a presque la hauteur; et enfin, pour comble d'analogie, une galerie supérieure, d'une légèreté aérienne, surchargée d'arabesques en fer, court à trente pieds au-dessus du sol, le long des frises parois de l'édifice, comme ses balustrades à jour que l'on admire superposées aux piliers de nos vieux temples. Ce n'est pas seulement ainsi de l'art chrétien, c'est aussi de l'art babylonien; car cette galerie suspendue fait songer aux jardins de Sémiramis. De vastes colonnettes feignent de la porter, et l'on se demande en vertu de quel miracle de statique elle peut se maintenir ainsi, avec son fardeau, adhérente à ces murailles de cristal.

Une modification au type traditionnel de l'architecture chrétienne consiste à supprimer la ligne droite et rectangulaire pour y substituer la courbe, modification heureuse qui tempère la sévérité du modèle et l'approprie à la destination du temple.

Le perron, décrivant une vaste parabole, se prolonge en deux allées hautes qui conduisent entre deux haies d'arbustes jusqu'à l'extrémité opposée du jardin à elles se reliant, en contournant, d'une part, une cascade d'eau chaude, et de l'autre, une pelouse d'un admirable vert contenant un bassin d'où jaillit un panache fumant de cinquante pieds de hauteur. Ces deux allées embrassent dans leur emplacement tout le jardin proprement dit, où nous laisserons s'égarer le promeneur à la recherche des mille détails, des mille surprises horticoles ou artistiques qui l'attendent à chaque pas, au col gracieux de chaque méandre, au détour de chaque massif. Ici quelque nouveau jet d'eau; plus loin une nouvelle cascade; là des vases, là des statues; des coquilles marines ou fleuries ornées des îles de plantes aquatiques, où s'ébat la pimpante armée des poissons rouges; des cages où les aras, les faisans de la Chine et les plus beaux oiseaux des tropiques élèvent l'émeraude, l'or et la topaze de leur toilette radieuse. Huit fontaines de M. Klagmann jettent et nous paraissent faites pour augmenter encore la réputation déjà si bien établie de cet ingénieux artiste. Nous ne saurions bien le décrire à la suite d'un coup d'œil nécessairement latif et distraire de son examen par tout d'autres sujets dignes d'attention; mais leur disposition générale, qui nous plaît singulièrement, est celle-ci : elles se composent de quatre vasques accolées, supportées par des groupes d'énormes, et du point de jonction desquelles jaillit en se vaporisant un jet de hauteur proportionnée à la largeur de la fontaine. Cette substitution de quatre vasques jumelles à un bassin unique est une idée heureuse et originale qui produit le meilleur effet, et rénove l'art quelque peu épuisé de la statuaire appliquée aux prestiges de l'hydraulique. Ces fontaines sont en vil zinc, et mériteraient assurément l'honneur du bronze ou du Carrare.

Nous avons aussi remarqué deux belles cheminées-Renaissance qui doivent, on nous nous trompons fort, provenir du même ciseau. Les gens frileux peuvent donc faire, en toute assurance, le voyage du Jardin d'hiver : il est bon à tous les usages, jusques et y compris l'office de chauffoir; on y sent au reste, dès l'entrée, une moïté et donc température qui forcerait Mery lui-même à quitter deux de ses manteaux et contraste de la façon la plus émolliente et la plus agréable avec la bise du dehors. Le thermomètre, cette horloge publique du Jardin d'hiver, y marque constamment de dix à douze degrés-Réaumur, bonique atmosphère qu'entreferme des bouches de calorifères alimentées, comme l'eau thermale des cascades et des fontaines, par deux chaudières à vapeur de la force de vingt-cinq chevaux, fonctionnant en secret dans un laboratoire souterrain.

Comme richesse et ampleur de végétation, on comprend aisément que le Jardin d'hiver ne peut tenir dès aujourd'hui tout ce qu'il promet et est encore bien éloigné de la splendeur luxuriante où nous le verrons parvenir. Il faut lui donner le temps de pousser. On ne peut demander des ténèbres et des profondeurs de forêt vierge à une plantation née d'hier. Néanmoins, les bosquets et les quinconces qui bordent le vert tapis du milieu s'y présentent dès leur jeune âge d'une façon suffisamment touffue, et quelques très-beaux arbres y dressent déjà leur feuillage. Les journaux ont déjà entrepris le public de l'*Paruararia excelsa*, hôte zigzagante que les serres du Jardin des Plantes ne pouvaient plus contenir, et qui s'était devenu d'une ur-gente nécessité de congédier, son périmètre de voir percer de sa tête altière la toiture de sa transparente prison. Le Jardin d'hiver, qui a de quoi loger les cèdres du Liban, a acheté 10,000 fr. l'intéressant réfugié, victime de sa haute taille, et le Jardin du Roi, qui a souffert de l'ombrage de son feuillage, en a acheté 20,000 fr. pour en voir régner de temps en temps dans ce pays au profit de l'homme comme au bénéfice des plantes et des bêtes, à moitié aimé le vendre ce prix à son équilibre que le cèdre pour 20,000 fr. au roi de Prusse, *Gloria in excelsis!*... *Paruararia excelsa* ne quittera point notre sol. Bien heureux ou bien fin, s'il réussit jamais à briser sa prison de verre!

Le Jardin d'hiver a de plus soufflé au roi de Hollande, — c'est le mot, — une magnifique partie de lataniers et de palmiers que convoitait ce souverain, et qu'on voyait dernièrement en vente sur le marché de Gand. Les agents de notre Jardin ont si bien fait diligence qu'ils se sont procuré cette rare collection, composée de quinze beaux plants, pour une bagatelle, — 21,000 fr. Le roi de Hollande se contentera provisoirement de ses jacintines, de ses tulipes et de ses grandes impériales. Il fut bien voir vraiment les monarques bataves ou germains vouloir disputer ses plaisirs et ses arbres au peuple souverain, un peuple de Paris, le plus magnifique et le meilleur des princes pour qui s'amusser, le toucher ou lui plaire. N'en déplaise à Leurs Majestés, le Jardin des Champs-Élysées, à 1 franc, est aussi le Jardin du roi. Ses halâtes di-

recteurs l'ont bien compris, et ils seront royalement indemnisés de leurs avances et de leurs peines.

Ils ont également conquis, en cactées et en orchidées, une collection importante. Ils ont mis à contribution l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Déjà, on peut étudier, tout en longeant leurs plates-bandes et en côtoyant leurs massifs, la canne à sucre, le caféier, le cannellier, le giroflin, la vanille, le végétal vert, le palissandre, le patchouli, etc., etc. Le bourgeois de Paris est un heureux mortel. Non-seulement il peut, comme le riche d'autrefois,

Il peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verts  
Recevoir le printemps au milieu des hivers,

Mais il lui est loisible de comparer, en faisant sa promenade de santé, les flores des régions boréales, australes, arctiques et antarctiques. Le Parisien va devenir grand naturaliste! Lui qui se demandait naguère sur quel arbre vient cette poudre dont on fait les pains de quatre livres, le voilà tout à l'heure un aigle en botanique. Il tient le monde végétal dans ses serres! Voilà du nouveau! O puissance de l'industrie et du progrès!

Le Jardin d'hiver possède aussi un magnifique assortiment de rhododendrons dont chacun porte, s'il vous plaît, porter en guise d'étiquette un menu chiffon de 500 francs. Quant aux camélias, on en a mis partout. Attendez-vous au premier jour à en voir éclater, c'est-à-dire fleurir quatre cent mille semées. Ce sera MM. les directeurs qui l'annonceront; je les en crois. Ce sont le digne bouquet de cette Flore d'antique.

En somme, le fonds horticole du Jardin représente une valeur permanente de 500,000 fr. environ, indépendante, bien entendu, du fonds de roulement affecté au commerce des fleurs et arbustes, qui variera selon l'importance de la vente.

L'établissement, nous l'avons dit, compte de nombreuses annexes. On peut, sans en sortir, trouver à satisfaire toutes les exigences et la majeure partie des jouissances de la vie. Un cabinet de lecture en dépendra sous peu à titre purement gratuit. En dépendent aussi, mais non au même titre, un restaurant, un café desservi par Blanche et Poirée, le célèbre glacier du faubourg Saint-Germain; une manufacture non moins recommandable de savarins et petits-cœurs. Une exposition d'objets d'art commença déjà de s'installer dans la grande salle qui précède l'entrée du jardin, et où la danse tiendra cour plénière dans les bals qui ont annoncé tout cet hiver. Au-dessus de cette salle, une autre est destinée aux concerts particuliers de la saison. Un autre salon est affecté à la vente des coiffures de bal. Il y a un étage à part pour les bouquets et fleurs coupées; un autre pour les jardinières, cassolètes et fleurs et tout le mobilier horticole des intérieurs élégants; un troisième pour les graines, les plantes potagères, les fruits; des serres-pépinières pour les arbres fruitiers et forestiers; des salons de conversation, de jeu, de travail, ou disponibles pour tout usage qu'il plaira au public d'en faire, etc... J'en passe sans doute, malgré le réel effort de mémoire que je m'impose en ce moment.

Des concerts seront indiqués à certains jours du mois, sous la direction de notre ami Strauss, ce demi-dieu de la valse et de la polka, à la fête d'une bande sonore de soixante-cinq musiciens. Le même Strauss dirigera naguère le même orchestre des bals par souscription, dont le Jardin d'hiver fournira le local unique, et prendra l'entreprise à forfait moyennant 16 ou 10,000 francs, pour la plus grande convenance des parties prenantes et dansantes. *Seize mille francs* un bal, ce n'est plus rien! Aussi le Jardin d'hiver est-il déjà tout prêt pour trois solennités de ce genre qui doivent avoir lieu en janvier : le bal de l'association des artistes, celui des Polonais, et enfin celui que l'ancienne aristocratie donne chaque année au profit des pensionnaires de la ci-devant liste civile.

Les efforts, la hardiesse et la célérité des directeurs de l'entreprise seront sans doute récompensés par le plus court succès. Nous le leur souhaitons de grand cœur. Déjà, s'il faut en croire les premiers résultats de l'exploitation, la question n'en serait plus une. La semaine d'ouverture a valu au caissier une recette de 12,000 francs. Le 1<sup>er</sup> janvier, jour si défavorable à toutes les industries qui n'ont pas pour objet cette grande affaire, *Vénerne*, près de mille visiteurs ont néanmoins accompli le voyage du Jardin d'hiver, et le lendemain, sous le coup d'une atmosphère humide, d'un froid neigeux et pénétrant, le nombre des pélerins et des dévots à Flore s'est élevé à plus de douze cents. L'aristocratie domine dans cette foule, et c'est à justice qu'on prendrait sous son patronage les fleurs, cet emblème suave de toutes les délicatesses, si ce n'est les heureux, les *satisfaisants* du jour! Ce n'était donc que brillants équipages à la porte, que grands noms et grandes fortunes au dedans. On se parlait dans les tonnelles que l'illumination fait couvrir; bien que nombreuses, elle peuplent et animent, sans l'embourner, le jardin, où quatre mille personnes pourraient se promener à l'aise. Nous avons côtoyé en entrant Bou-Maza, cet splendide d'hiver, ce lion de l'éte passé, qui, en sa qualité d'oriental, doit aimer et sentir le langage des fleurs, et l'épéhit paisiblement au moment même où, dans Paris, la voix de cent créateurs enroulés lui présageait, en annonçant la soumission d'Abd-el-Kader, le terme certain et prochain de sa renommée éphémère et de sa lommerie usurpée. Lui, pendant ce temps-là, comment! o destin! un *Schm* en riant, et montrant aux belles dames deux rangées de dents éclatantes comme celles d'un chien de Terre-à-veuve, se drapait de ses habits de conquête, c'est-à-dire du costume arabe qu'il revêt, un lieu de la unique turque, quand ce grand conquérant venait l'inciner la plus frêle nuque du genre humain.

Une autre question maintenant : quel est l'auteur du Jardin d'hiver, envisagé non plus cette fois comme entreprise industrielle, mais comme conception artistique? Les ouvriers n'ont pas encore mis leur dernière main à l'œuvre, les peintres ont encore sur leurs échafaudages, le marbre et la scie n'ont pas cessé de vibrer doucement à l'o-

reille, que déjà des doutes s'élevaient sur la paternité du temple, tout comme s'il s'agissait de rechercher l'auteur du Parthénon, du Colysée ou d'une ruine minuite. Certes, voilà qui est étrange; songez donc maintenant à écrire l'histoire monumentale d'il y a vingt siècles! La recherche de la paternité n'étant pas interdite, que je sache, en matière de Jardins d'hiver, nous essayerons de soulever un coin du voile qui recouvre ce nouveau mystère d'Isis. Un artiste de goût, M. Meynadier, de Flanvelons, connu par ses travaux sur les embellissements de Paris, dont les plans et projets pour le Jardin d'hiver avaient été adoptés, nous dit-il, dans les

séances des 5 juillet 1846 et 4 mars 1847, par l'Assemblée générale de la société immobilière des Champs-Élysées, se plaint d'avoir été mis depuis à l'écart, mais non ses projets, qui auraient été au contraire suivis par l'administration actuelle, et dont l'honneur serait attribué à un autre. A l'appui de cette assertion, il produit une lettre de M. Cicéri, ainsi conçue :

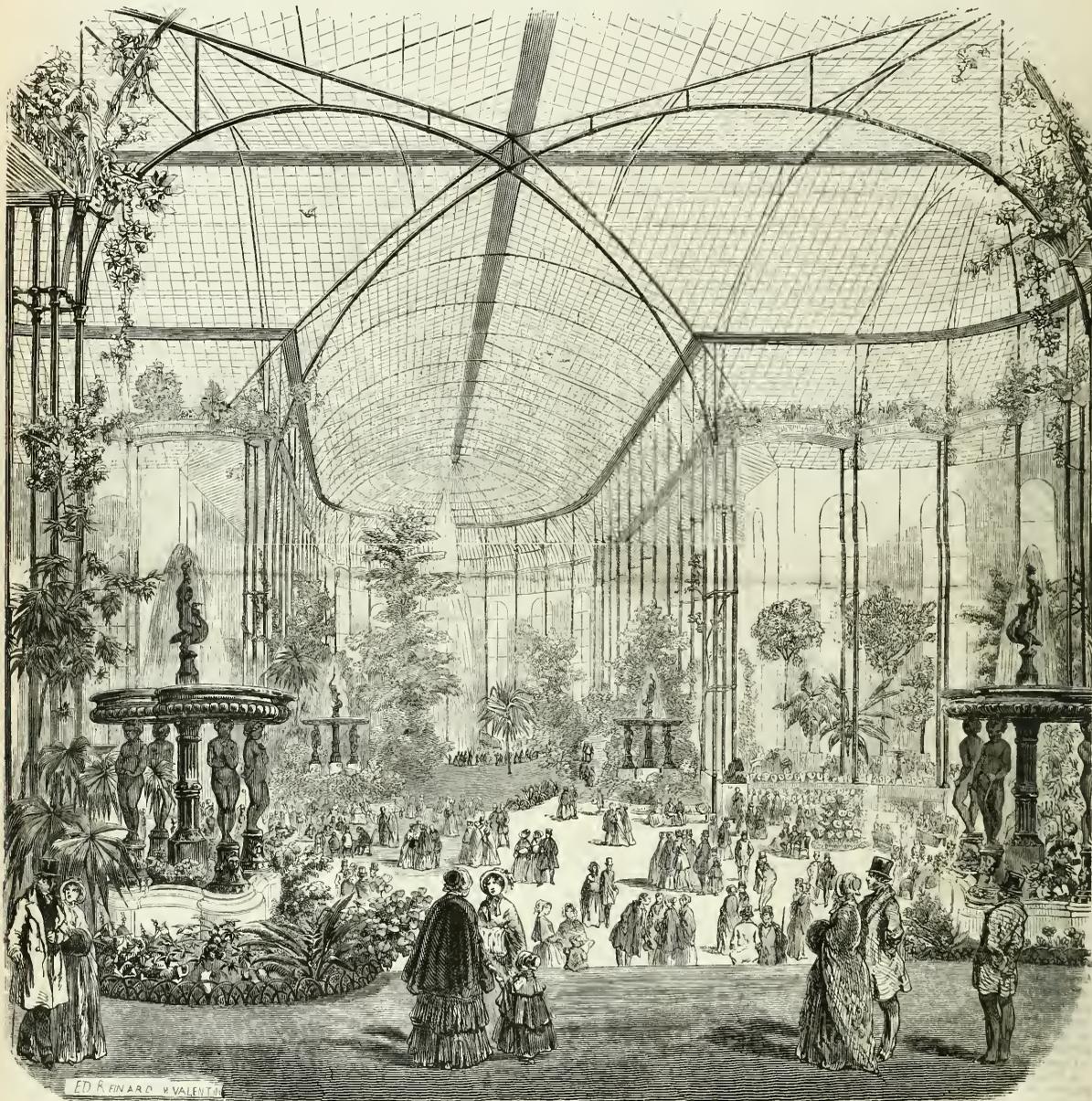
« Monsieur,

« J'ai été ces jours-ci au Jardin d'hiver, où l'administration m'a fait appeler pour aviser à l'exécution d'un des grands

rideaux dont vous m'avez parlé au mois de février dernier, lorsque je fis le javis de la vue générale de cet édifice, dont vous aviez composé tous les plans.

« C'est avec franchise que je vous avoue qu'en entrant dans ce grand vaisseau j'ai été saisi en reconnaissant toutes les dispositions générales du projet dont vous aviez commencé la mise en œuvre, après les études si consciencieuses auxquelles je vous ai vu livrer.

« C'est votre œuvre réalisée, à part quelques détails qui ne changent rien au principe de votre grande et belle conception, dont l'aspect m'a péniblement ému, en pensant qu'un



Le nouveau Jardin d'hiver à Paris.

veut vous priver de l'honneur qui vous est si justement acquis.

« Agrérez, etc.

Paris, 5 décembre 1847.

« Signé ERNEST CICÉRI. »

L'administration, en réponse à ce certificat si positif, émané d'une autorité compétente, ne nie pas avoir suivi jusqu'à un certain point les inspirations de M. Meynadier; mais elle allègue qu'elle représente une société nouvelle (l'ancienne ayant dû se dissoudre); qu'elle a trouvé des constructions déjà fondées, d'après les vues de cet artiste, au moment où elle a mis la main à l'œuvre; que dès lors il n'a

pas dépendu d'elle d'éviter dans les dispositions générales de l'édifice une certaine analogie avec les plans de M. Meynadier, qui du reste n'est point architecte, mais qu'il n'y a point identité; que cette ressemblance, qu'elle s'est efforcée d'éviter autant que possible, est un fait indépendant d'elle, que les circonstances précitées avaient rendue inévitable, et qu'en tout cas elle eût préféré de beaucoup suivre dans toutes les parties de l'édifice ses vues et ses plans personnels.

Nous admettons sans peine que l'administration eût pu faire autrement; mais nous devons ajouter, dans son intérêt même et celui de la vérité, qu'il lui eût été difficile de faire mieux, et la foule paraît en juger comme nous. Nous ne voulons point, au surplus, nous immiscer à ce débat,

qu'il nous suffit de signaler. Nous sommes informé que M. Meynadier fait imprimer en ce moment un mémoire justificatif de sa revendication; l'administration sans doute ne manquera pas de lui répondre, et le public, quand ce procès artistique sera instruit, pourra juger pièces en mains.

Nous concevons au reste la vive douleur qui doit faire saigner le cœur d'un artiste alors qu'il se voit ou se croit spolié du fruit de ses travaux et du bénéfice moral d'une conception remarquable. Nous comprenons trop bien sa réclamation, et c'est ce qui nous détermine à l'accueillir dans nos colonnes, bien que naturellement désireux de rester étranger, comme d'habitude, à une querelle privée.

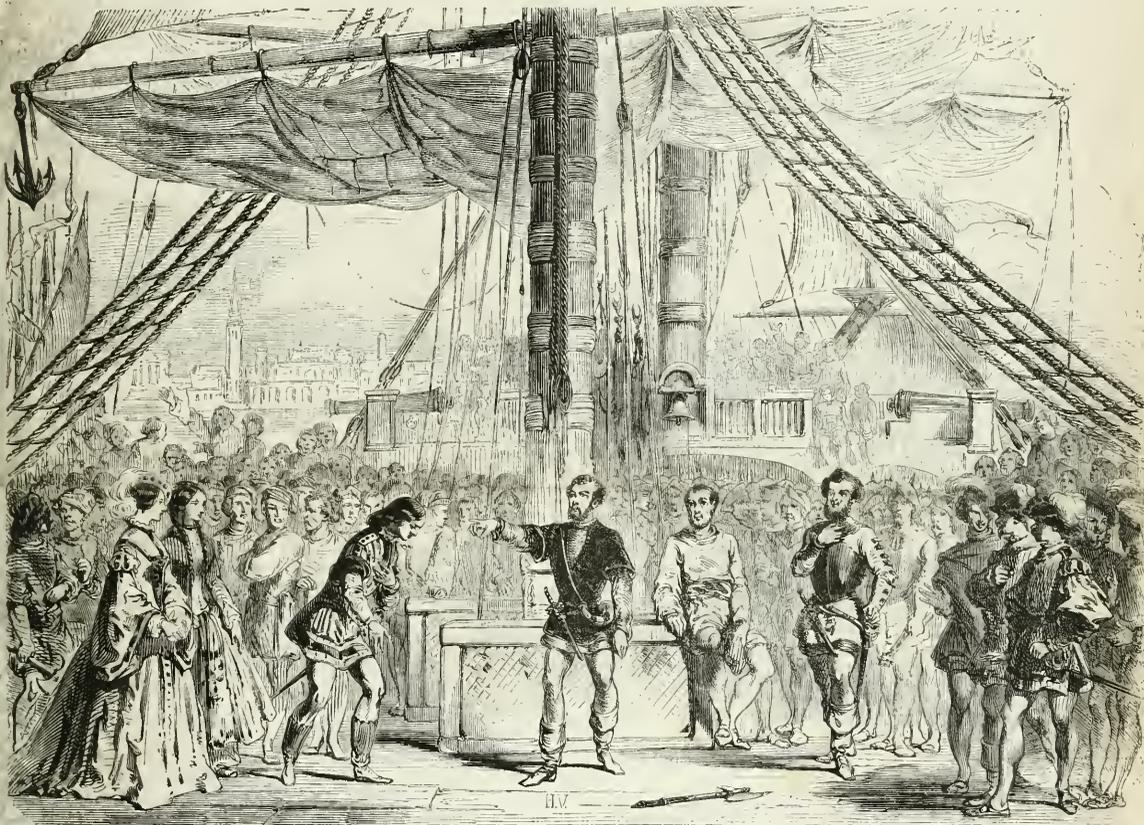
FÉLIX MORSAUD.

## Chronique musicale.

*Haydée, ou le Secret*, n'est pas à beaucoup près un opéra comique. MM. Scribe et Auber n'ont qualifié leur nouvel ouvrage de ce nom que par habitude sans doute, ou plutôt par la nécessité, passablement étrange, de nommer toujours ainsi les drames sérieux, bouffons ou mixtes qu'on représente au théâtre de la rue Favart. Il n'est pas tout à fait hors de propos de signaler en ce moment certaines anomalies bizarres qui existent entre les noms et les choses que ces noms doivent signifier. Entre mille autres cas de cette espèce, il nous semble en effet que l'opéra comique, ce genre de spectacle qui donna naissance au drame lyrique français, et qui fut si longtemps en vogue, tend visiblement à disparaître. Pourquoi donc le nom seul subsisterait-il ? Déjà il ne sert qu'à donner lieu à une foule de confusions d'idées, et, par suite, à des critiques fausses, mal fondées, sans but et sans intérêt. Ainsi, joue-t-on à la salle Favart une pièce dont le sujet simple, léger, ne prête qu'à faire de la musique d'esprit et sans importance sérieuse, la critique aussitôt d'écriera : « Ce n'est qu'un vaudeville, » et de déclarer le compositeur incapable de jamais produire autre chose que des pontis-

neufs. La pièce fournit-elle au contraire au musicien de quoi développer un peu amplement sa pensée sur quelques situations pathétiques, la critique ne manque pas de soupçonner le compositeur de n'avoir ni grâce ni souplesse. C'est du grand opéra, entend-on ironiquement dire de tous côtés. Que de fois, par exemple, dans le cours de leur carrière, MM. Scribe et Auber n'ont-ils pas été dédaigneusement appelés vaudevillistes ! Cependant cette sorte d'injure gratuite et banale ne leur a été faite que parce que le nom d'opéra comique, donné à leurs commodes œuvres, n'a aucune signification réelle. Conventuellement on a dit que l'opéra comique était un drame mixte, tenant de la comédie par l'intrigue et les personnages, et de l'opéra par les paroles chantées qui interrompent le dialogue. Mais cela ne détermine rien quant au caractère du drame et au style de la musique. En ce qui regarde cette dernière, on pourrait, à la rigueur, croire qu'elle doit être conçue, dans l'opéra comique, tout au fond que dans la forme, de manière à tenir exactement le juste-milieu entre le grand opéra et le vaudeville. C'est à peu près ce qu'on cherche à faire ceux des compositeurs

français que le défaut de génie caractéristique, ou les préjugés musicaux de leur nation, ont contraints de suivre cette voie médiocre. Ceux qui étaient trop vigoureusement trempés pour produire toujours des œuvres dans cette condition, ne se sont pas fait faute de protester de tout temps. C'est ainsi qu'on a vu paraître, sous la dénomination d'opéras comiques, des partitions telles que *Richard Cœur de Lion*, *Camille*, *la Caverne*, *Beniowski*, *Montano*, *Euphrasie et Coradin*, *les Deux Journées*, *Masanello*, *Zampa* et beaucoup d'autres. Mais toutes ces prestations ont été depuis un siècle impuissantes à déraciner les préjugés. Bien plus, ceux-ci semblaient, grâce au talent particulier de MM. Scribe et Auber, avoir décidément obtenu gain de cause. Mais voilà que tout à coup deux illustres auteurs, les plus vaillants champions de l'opéra comique, protestent à leur tour, et viennent déclarer, malgré vingt-cinq années de succès, que la musique étant avant toute langueur du cœur et de l'âme, l'art expressif par excellence, l'opéra comique n'est qu'une aberration. Il est bon de prendre acte de ce fait qui peut exercer une assez grande influence sur l'art musical en



Opéra-Comique. — *Haydée*, acte 2<sup>e</sup>. — Décoration de M. Cicéri.  
Loredano, M. Roger; Malpieri, M. Hermann-Léon; Andrea, M. Aufray; Domenico, M. Requier; Raphaël, mademoiselle Grimm; Haydée, mademoiselle L. Lavoye.

France, à moins que MM. Scribe et Auber n'aient composé *Haydée* que pour faciliter à M. Roger les moyens de transition entre le théâtre de la rue Favart et celui de la rue Lepelletier; ce qui n'est pas présumable. Le rôle de M. Roger appartient en effet tout entier au drame lyrique sérieux. C'est lui qui est le héros de la pièce, et c'est probablement par pure galanterie que M. Scribe a donné le nom de *Haydée* à sa nouvelle production. Voici quel en est, en peu de mots, le sujet. Loredano, jeune patricien de Venise, a dévoré sa fortune au jeu. Sur un dernier coup de dé, qui devait décider de sa destinée, il a commis une action infâme qui lui a rendu tous ses biens et l'a fait possesseur de tous ceux de son adversaire. Celui-ci, de désespoir de se voir entièrement ruiné, s'est suicidé. Loredano, depuis, a tout fait pour réparer autant qu'il était en lui l'affreux malheur que sa lâche supercherie avait causé. Mais le remords le poursuit sans cesse. Un secret terrible pèse sur son cœur. Parvenu au comble de la gloire et des honneurs, il ne peut goûter une nuit paisible, et, dans son sommeil, que tourmentent des rêves terribles, il son secret à un misérable intrigant, le capitaine Malpieri, son implacable ennemi. Maître des secrets de l'amiral Loredano, Malpieri espère tout obtenir de lui, tantôt le butin ou le grade qu'un autre a gagnés dans une bataille, tantôt la main de la pupille même de l'amiral, tantôt encore la fortune et la main d'Haydée, esclave turque, fille de sang royal, protégée, aidée par Loredano. Mais Haydée, avec une perspicacité vrai-

ment orientale, découvre à son tour le secret de Loredano, celui de Malpieri. Elle avait déjà découvert celui de la pupille de Loredano, secrètement éprise d'Andrea Donato, qui n'est autre que le fils de celui que Loredano a ruiné d'une façon si noire. Après avoir contribué à l'union des deux amants, elle ne songe plus qu'à dévorer Loredano des ignobles obsessions de Malpieri. Pour y parvenir, bien qu'elle aime secrètement l'amiral, elle actéle le silence du capitaine en se donnant à lui. Mais celui-ci, avant de jouir de son bonheur, reçoit un coup d'épée d'Andrea, qui délivre à la fois et Haydée et Loredano. Pour avoir tiré l'épée dans Venise, Andrea serait condamné à mort, si Loredano, qu'on vient d'être docteur, n'usait de son droit en lui accordant immédiatement sa grâce.

Ainsi, un vol et un suicide sont le point de départ de l'action, une mort en duel est le point d'arrivée; entre ces deux points, un remords incessant qui donne au principal personnage de la pièce des idées continuelles de mort, sans compter les morts et les blessés dont il est question au second acte qui se passe sur le pont d'un navire après un rude combat naval; et voilà ce qu'on appelle aujourd'hui un opéra comique. Il n'y a d'un peu comique dans tout cela qu'un brave matelot, tant soit peu naïf, qui est secrètement épris d'Haydée, et dont personne, pas même Haydée, ne devine le secret amour. Du reste, nous ne prétendons pas du tout par cela décrier le mérite de l'œuvre; loin de là. Jamais peut-être M. Scribe ne s'était plus facilement joué de difficultés plus

grandes. De quoi son immense talent ne vient-il pas à bout ? D'ailleurs son poème est des plus riches en situations intéressantes, variées et musicales. Aussi M. Auber a-t-il été rarement mieux inspiré.

Il est inutile de répéter à propos de la musique ce que nous avons dit à propos de la pièce sur la dénomination d'opéra comique. Seulement nous devons constater que le style de la nouvelle partition de M. Auber est entièrement différent de celui qui règne dans la plupart de ses œuvres précédentes. Il est impossible de s'attacher avec plus de soin à rendre la couleur locale et d'y réussir mieux. Quoi de plus jeune, de plus insouciant que les couplets avec chœur du commencement de l'ouvrage : *Enfants de la noble Venise* ? C'est bien là un chant de gais seigneurs attablés. Quoi de plus fin, de plus concis, que les couplets d'Andrea : *Ainsi ce vous, je veux me battre et braver la mitraille* ? N'est-ce pas toujours ainsi que chante une âme de vingt ans ? Et le nocturne à deux voix, chanté par Haydée (mademoiselle Lavoye) et Raphaël (mademoiselle Grimm), est-il rien de plus doux, plus rêveur, plus mystérieux, plus vague, en un mot plus oriental ? L'air de Malpieri, qui vient ensuite, est aussi d'un beau caractère sombre et vindicatif. Mais le morceau capital du premier acte est sans contredit la scène de sonambulisme, admirable chef-d'œuvre de musique, que M. Roger a chantée et jouée d'une manière parfaite. Dans le morceau symphonique qui sert d'ouverture au second





forts à triple batterie, destinés à la défense de la rade, l'un sur le rocher du Homet, l'autre sur la pointe occidentale de l'île Pelée.

Pour fermer la rade, on adopta le système inventé par l'ingénieur Cessart, et qui consistait à couler des caisses de charpente, en forme de cône tronqué, de 45 mètres de diamètre à la base inférieure, et de 20 mètres à la base supérieure, sur 20 mètres de hauteur verticale. Pour soulever et transporter ces immenses caisses, on adaptait à la circonférence de la grande base un certain nombre de tonneaux vides, puis on prenait l'appareil à la remorque pour le conduire à l'emplacement où l'on devait le couler, après l'avoir rempli de pierres.

La première caisse fut coulée le 26 juin 1784, à la distance de 1170 mètres de l'île Pelée, pour former l'extrémité orientale de la digue. Dix-sept autres caisses furent coulées successivement jusqu'en 1788, et l'intervalle qui les séparait fut comblé à pierres perdues. Mais l'effort des lames détruisit bientôt les caisses coniques, et l'on ne s'occupa plus que de verser des pierres les unes sur les autres pour former la digue : elle se trouva consolidée par l'effet des tempêtes, et notamment par celle qui survint le 12 février 1808. Ainsi fut fondée et établie une île de 3770 mètres de développement par une profondeur de vingt mètres sous l'eau.

La montagne du Roule, qui domine la ville de Cherbourg, a fourni les blocs employés à la digue. La hase, composée de blocs et de pierres perdues, est de 70 centimètres au-dessus des plus basses mers de vives eaux ; la hauteur de la maçonnerie et du béton est de 7 mètres 50 centimètres. Cette maçonnerie est revêtue en granit des deux côtés ; elle s'élève à 1 mètre au-dessus des hautes mers de vives eaux. La digue est établie à 4 000 mètres de l'entrée du port de commerce, et à 1 200 mètres du port militaire. Les divers travaux de la digue ont été dirigés pendant plus de vingt ans par le baron Caclhin, inspecteur général des ponts et chaussées. En 1825, lors de la reprise des travaux, M. Fonquet-Duparc, ingénieur en chef, a été chargé de leur direction.

Tel qu'il est aujourd'hui, l'arsenal de Cherbourg se compose d'un avant-port et d'un bassin. Les vaisseaux y entrent

en tout temps, et y sont constamment à flot. Situé au fond d'une anse, et creusé dans une côte de rochers schisteux, il est environné d'une enceinte bastionnée.

L'avant-port peut contenir quinze vaisseaux de ligne. Il a été creusé dans le roc, à 20 mètres de profondeur au-dessus du niveau des hautes mers. Sa longueur est de 500 mètres, et sa largeur de 250. Les murs du quai, les cales et les escaliers destinés à faciliter l'embarquement sont en granit.

Dans la partie sud de l'avant-port se trouvent un bassin de carénage fermé par un bateau-porte, puis quatre belles cales

Une fonderie et un atelier d'ajustage bien organisé y ont été installés depuis 1850.

Près de l'enceinte des cales se trouve le chantier de Chantereyne, de 500 mètres de longueur. Ce chantier sert de parc aux bois, et contient la corderie, la salle d'espague pour le chanvre, et l'atelier des salaisons de la direction des subsistances.

Le vieux arsenal, situé dans l'avant-port de commerce, renferme les ateliers de la mâture, de la serrurerie, de la garniture, des boussoles, ceux de la direction d'artillerie, une salle d'armes, une bibliothèque et l'établissement de la direction des subsistances.

L'arsenal de la guerre était, avant la révolution, une abbaye considérable, fondée par le reine Mathilde, et nommée l'Abbaye du veu. L'arsenal occupe le logement de l'abbé ; le reste de l'édifice sert d'hôpital de la marine. Un grand nombre de bouches à feu remplissent la cour du cloître.

Tel est le cinquième port militaire de France.

On a vu précédemment la monographie des quatre autres. Terminons cet article par quelques généralités.

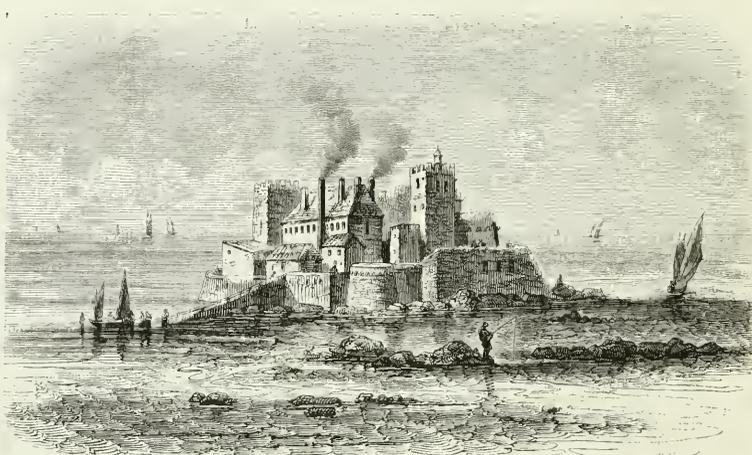
Dans un grand arsenal maritime les ateliers, répartis entre les quatre corps d'ouvriers qui en dirigent les travaux sous les ordres supérieurs du préfet maritime, sont classés comme ci-après :

1<sup>o</sup> Direction des constructions navales. — Le sciage des bois, la menuiserie, la mâture, la poulterie, les pompes, l'avironnerie, les gournaibles, la tonnellerie, les cabestans et gouvernails, les modèles, la sculpture, les chaloupes et canots, les forges pour la construction et l'armement des bâtiments, les machines et leurs accessoires, la chaudronnerie, la serrurerie, la clouterie, la ferblanterie, la peinture, la corderie, les étoupes, un atelier de machinerie.

2<sup>o</sup> Direction des mouvements du port. — La garniture, la voilerie, les boussoles, la pavillonnaire, la matelasserie.

3<sup>o</sup> Direction de l'artillerie. — Les fonderies et les forges spéciales au service de l'artillerie ; le charrognage, les affûts, etc. ; l'armurerie, les artifices de guerre.

4<sup>o</sup> Direction des travaux hydrauliques. — Des forges spéciales, une serrurerie spéciale, une menuiserie spéciale, la taille des pierres, la chaudronnerie.



Fort élevé sur l'île Pelée, au centre de la rade de Cherbourg.

couvertes pour la construction des vaisseaux. Les arêtes des piliers sont en granit, et leur charpente, composée de petites pièces de bois, est d'un travail remarquable. Les cales Chantereyne sont dans une anse voisine, et servent à la construction des frégates. Là se trouvent aussi les ateliers de peinture, de sculpture, de tonnellerie et des modèles. Près de ces cales est un magnifique hangar, nommé le Grand Hangar, qui sert à mettre à l'abri les bois destinés aux constructions navales. Il a 500 mètres de longueur, et contient les ateliers des embarcations, de la voilerie, de la poulterie, de la menuiserie, la salle des gabarits et celle des modèles.

l'armement des bâtiments, les machines et leurs accessoires, la chaudronnerie, la serrurerie, la clouterie, la ferblanterie, la peinture, la corderie, les étoupes, un atelier de machinerie.

2<sup>o</sup> Direction des mouvements du port. — La garniture, la voilerie, les boussoles, la pavillonnaire, la matelasserie.

3<sup>o</sup> Direction de l'artillerie. — Les fonderies et les forges spéciales au service de l'artillerie ; le charrognage, les affûts, etc. ; l'armurerie, les artifices de guerre.

4<sup>o</sup> Direction des travaux hydrauliques. — Des forges spéciales, une serrurerie spéciale, une menuiserie spéciale, la taille des pierres, la chaudronnerie.



Vue générale de Cherbourg.

En outre, un commissaire général dirige les services administratifs, tels que le magasin général, les subsistances, les hôpitaux, les chiourmes, etc., et un contrôleur est chargé du soin de veiller à l'application des lois et règlements de la marine.

Si l'on veut juger par des chiffres de l'importance relative des cinq grands ports militaires, il suffira de consulter les derniers comptes arrêtés par les assemblées législatives. On

verra par ces documents que les dépenses ont été, en 1846, savoir :	
Toulon, de . . . . .	21 872 747 francs.
Brest, de . . . . .	14 731 170
Rochefort, de . . . . .	6 362 014
Lorient, de . . . . .	4 676 546
Cherbourg, de . . . . .	5 685 591
— la digue, de . . . . .	2 887 870

Chacun de ces ports, ainsi qu'on a pu le remarquer, présente, dans son ensemble et dans ses détails, des analogies ou des contrastes qui tiennent à leur situation géographique aussi bien qu'à la nature des événements où peut se trouver engagée notre puissance navale. Mais tous, au besoin, fourniraient leur contingent d'hommes et de vaisseaux, si la flotte devait défendre notre littoral ou soutenir l'honneur du pavillon national.

# LE PASTEUR D'ÉPHRAÏM

MÉLODIE POUR BARYTON

Paroles de M. E. TRÉFEN. — Musique de M. CHARLES POISOT.

**PIANO.** *Moderato.* *Molto rit.*

**CHANT.** *Cantabile.*

*mf* Quand tu viens, Re-bec-ca, pui - ser à la fon-tai - ne L'eau du Seigneur, L'eau du Seigneur! Ton re-gard, et pourtant je

f'a-per çois à pei-ne, Char-me mon cœur, Char - - - me mon cœur! Oh! viens vi - - vr e d'a-mour sous ma teu - te char-mé - e,

Ou, plus har-dis, Al-lous prendre au dé - sert l'o - a - sis par - fu - me - e Pour pa - ra - dis! L'o - a - sis par - fu - me - e Pour pa - ra - dis!

**2<sup>e</sup> COUPLÉT.** *mf* A l'heure où tu pa-rai - jac - cours à pei - dre ha - léi - ne, Et de ma main, Et de ma main J'é - car - te sous fra - yeur les

ron - ces de la plai - ne Sur mon che - nun, Sur mon che - nun, Et si le ha - si - lic veut de son ail qui tu - - e

Me cap - ti - ver, Me cap - ti - ver, Ton i - mage a - do - rée en de - tour - ne ma vu - e Pour me sau - ver, Pour me sau - ver.

**3<sup>e</sup> COUPLÉT.** *p* Pai - vre, je ne pour - rai t'of - frir que fleurs nou - vel - les, Que pour ton cœur, Ah! pour ton cœur. De mes quelques bre - bis les

toi - sons les plus bel les Et mon la - beur, Et mon la - beur Ri - che je t'of - fri - rai ma ri - ches - se fé con - - de

Pour un a - veu, Pour un a - veu. Si j'é - tais roi, mon trône, et plus en - cor, le mon - de, Si j'é - tais Dieu, Si j'é - - fais Dieu.

*rit.*  
Procédés d'E. DUVERGER.



REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

La réputation commerciale est presque toujours une garantie de loyauté.

Il faut se défier des séductions souvent trompeuses du bon marché.

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE, de l'industrie, de l'agriculture et de l'administration, ou Almanach des 500,000 adresses de Paris, des départements et des pays étrangers, classées par Paris, 4<sup>e</sup> par ordre alphabétique; 2<sup>e</sup> par rues et arrondissements; 3<sup>e</sup> par professions; publié par MM. FLEURY DUROT frères, imprimeurs-libraires de l'Institut, rue Jacob, 54.

L'Annuaire général du commerce est certainement le plus vaste répertoire de renseignements qui existe aujourd'hui; l'exposé sommaire des principaux chapitres qu'il renferme suffira pour démontrer son utilité indispensable dans les professions les plus diverses.

1<sup>o</sup> L'état de tous les chemins de fer français, construits ou en voie d'exécution, les bateaux à vapeur, les messageries et voitures publiques;

2<sup>o</sup> La liste générale des adresses par ordre alphabétique; 3<sup>o</sup> La liste des banquiers, négociants, fabricants, inventeurs, pour Paris, les départements et les principales villes du monde;

4<sup>o</sup> Les adresses des habitants de Paris classées, par rues et numéros de maisons;

5<sup>o</sup> La statistique commerciale et industrielle des départements et des colonies;

6<sup>o</sup> Le tarif de la grande et de la petite voirie;

7<sup>o</sup> Le tableau des monnaies de tous les peuples de l'univers;

8<sup>o</sup> La bibliographie annuelle des journaux périodiques, revues, recueils, bulletins scientifiques et autres, publiés à Paris;

9<sup>o</sup> La liste des magistrats, administrateurs, officiers ministériels, etc., etc.;

10<sup>o</sup> L'indication du corps diplomatique, du conseil d'Etat, de la chambre des Pairs et de la chambre des Députés, des ministères, des administrations publiques, de la garde nationale.

du clergé, des académies, sociétés savantes, chambres et bourses de commerce, cercles, bibliothèques et musées, halls et marchés, théâtres, chemins de fer, usages, compagnies d'assurances, sociétés diverses, etc., etc.;

11<sup>o</sup> Le tableau des jours et heures d'entrée aux différents ministères;

12<sup>o</sup> Documents sur les douanes;

13<sup>o</sup> L'indication des édifices et des sites remarquables de chaque localité;

14<sup>o</sup> La nomenclature rectifiée des rues, quais, cours, passages, boulevards, etc., etc., de Paris.

15<sup>o</sup> Le commerce et l'industrie de tous les Etats étrangers;

16<sup>o</sup> Revue industrielle, relative à la spécialité de quelques-uns des principaux commerçants et industriels de Paris;

17<sup>o</sup> Table géographique de toutes les localités comprises dans l'Annuaire avec indication, des postes, aux lettres et des postes aux chevaux;

18<sup>o</sup> Table analytique des matières. Aujourd'hui, par son immense étendue, par les améliorations successives qu'il y ont été introduites, par la bonne direction qui a présidé depuis huit ans à sa rédaction, l'Annuaire général du commerce, annuellement révisé et considérablement augmenté, peut être considéré comme un livre hors ligne. Il comprend 2,000 et quelques centaines de pages, représente la matière de plus de quinze volumes in-8<sup>o</sup>, et repaie son prix est de 12 fr. broché, 15 fr. 50 cartonné et 14 fr. relié.

BORDEAUX, CHAMPAGNE ET VINS ÉTRANGERS.

Le commerce des vins est tombé dans un discrédit complet; c'est un fait généralement reconnu aujourd'hui: les causes qui serviraient à l'expliquer sont trop nombreuses pour énumérer.

place dans notre revue; nous nous bornerons seulement à constater que le public, pour sa part, s'est rendu compte de bien des abus par son parti pris du bon marché en toutes choses. Parmi le très-petit nombre de maisons encore dignes de la confiance des consommateurs, nous nous sommes arrêtés à la maison N. Joux et fils, de Bordeaux, dont le dépôt est à Paris, rue Louis-le-Grand, 21.

La nomenclature ci-dessus, qui elle-même aujourd'hui, et qui tend toujours à s'accroître en France aussi bien qu'à l'étranger, explique et justifie largement notre choix; elle n'est pas restreinte à la spécificité des vins de Bordeaux et de Champagne, ses vins de Férindjat et muscats ne sont pas moins recherchés que ses vins de Noyes, de Porto, de Madère et du Rhin. La vente se fait à des prix toujours consciencieusement établis et son rapport avec le mérite des qualités. On peut s'adresser avec la même confiance à cette maison d'élite pour les vieux thaus de la Jarnaique et les eaux-de-veau de Cognac.

Notre recommandation ne s'adresse pas seulement à nos consommateurs qui possèdent ou veulent avoir une cave bien montée, elle s'adresse surtout ceux qui, pour raison d'économie ou d'absence prochaine, sont obligés de restreindre leurs commandes aux proportions de leurs besoins. En considérant la maison Johnston comme leur propre cave, ils éviteront les nombreux abus et les frais dispendieux que représentent les intermédiaires habituels, tels que courtiers marous, volétriers, tondeurs, etc., etc. Ils feront le commerce d'un capital plus ou moins élevé; ils recevront des vins dont la mise en bouteille par un ingénieur procédé, offre cet avantage que le bouchon, adhérant au vin, ne laisse aucune chance de détérioration; ils s'épargneront enfin tous les embarras inhérents à la bonne direction d'une cave, et pourront varier les espèces et les qualités suivant la convenance de leur goût et de leur fantaisie.

Salons littéraires, à la librairie anglaise de MM. GALIGNANI, rue Vivienne, 48.

Ce grand établissement, le premier de Paris dans son genre, a depuis longtemps le privilège d'être fréquenté par la meilleure compagnie. On y rencontre les revues périodiques et les journaux français et étrangers de tous les pays et plus grand nombre que partout ailleurs. Et c'est, le jardin est à la disposition des lecteurs.

C<sup>ie</sup> générale des Sépultures, M. L. VAFLARD, rue Saint-Marc-Feydeau, 22.

C'est après avoir pris des renseignements bien exacts sur les diverses attributions de cette entreprise que nous venons la recommander aux familles comme un établissement digne de toute leur confiance, et pouvant leur épargner les démarches nombreuses et les débats qu'un décès occasionne. Cette entreprise étant entièrement dissuocée de celle des Pompes funèbres, sa position lui commande de prendre exclusivement les intérêts de sa clientèle et de lui épargner une multitude de frais inutiles qui figurent cependant sur les tarifs officiels. Cette Compagnie tend à la disposition des familles qui désirent faire transporter dans les départements ou à l'étranger les dépouilles mortelles de leurs parents, des voitures spécialement destinées à ce service, ainsi que des employés spéciaux chargés d'accompagner les corps.

On peut voir, dans ses bureaux, un spécimen des plans, dessins et modèles en relief des monuments qu'elle fait exécuter dans ses ateliers de la rue Saint-

André-Popineourt, 42, près le cimetière du Père-Lachaise.

Corsets.

Madame BOURGOGNE, rue Hauteville. La célébrité de Mme Bourgogne tient à des causes bien diverses, qui ne doivent rien aux caprices de la mode; la grâce et l'élégance de ses corsets peuvent même compter pour des qualités secondaires; une grande expérience des conditions hygiéniques, une confection toujours appropriée à l'âge comme à la position de ses nombreuses clientes, les sont les motifs qui placent madame Bourgogne au premier rang dans sa spécialité. Ses corsets ont l'avantage de donner à la taille plus de souplesse, sans gêner l'exercice des poumons ni l'estomac.

Madame Bourgogne a de plus inventé une méthode pour laquelle elle est célèbre, consistant dans modèles ou dessins différents, qui donnent aux dames le moyen de choisir, sans sortir de chez elles, le corset qui leur convient et d'envoyer en toute sécurité les instructions nécessaires pour une parfaite exécution.

Voici dans quels termes s'exprimait le rapporteur du jury de 1833 sur les produits qui ont mérité à madame Bourgogne la seule médaille accordée pour Paris à cette industrie:

« Madame Bourgogne est à la tête de l'une des premières maisons de Paris pour la confection des corsets; la réputation de ses produits est très-bien établie ici ainsi qu'à l'étranger; leurs formes agréables, les moyens perfectionnés avec lesquels elles les établit, lui donnent une supériorité réelle sur toutes les personnes occupées de cette industrie; aussi sa clientèle est-elle considérable dans les pays étrangers; l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, etc., recherchent ses produits. »

Réparation des Cachemires.

Madame LEBRUN, brevetée de la reine, précédemment place de la Bourse, 6, vient, pour cause d'agrandissement, de transférer ses ateliers rue Saint-Marc-Feydeau, 46.

Cette maison, qui existe depuis 1829, et qui répare les cachemires des magasins les plus importants de Paris, offre aux dames toutes les garanties désirables: honnêteté, perfection du travail et modération des prix. On y trouve aussi un assortiment de tissus pour fonds de châles, de oranges et de bisères en cachemire.

Peignes fins et Brosserie

DE L'UNION de la maison CALVARD, boulevard Bonne-Nouvelle, 10, au fond de la cour.

Nos lecteurs trouveront dans cette maison d'élite un choix des plus variés de peignes en resine, voire en ivoire; toute la brosseerie de toilette anglaise et une faule d'accessoires trop longs à énumérer. Ces articles, de forme et d'exécution parfaites, sont d'un prix si bas qu'on ne peut reconnaître que dans une fabrique monté en commerce et sur une grande échelle, et qui n'a aucun rapport avec une boutique de parleur établie dans son voisinage.

Pendules sympathiques

de la maison BREGRET heveu et Comp., place de la Bourse, 4.

Cette ancienne et aristocratique maison conçoit honnêtement la réputation européenne de son illustre fondateur, et se maintient toujours au pre-

mier rang dans l'horlogerie parisienne. Aussi nous nous abstentions de recommander ses chronomètres de poche, ses régulateurs de cabinet et ses montres si variées de formes, de prix et de combinaisons; nous appelons seulement l'attention de nos lecteurs sur ses pendules sympathiques, qui nous semblent réservées à un grand succès.

Voici la description de la cloche en langue vulgaire: c'est pendule de cabinet, de forme simple et de bon goût, est établie avec cette précision rigoureuse que MM. Bregret apportent aux ouvrages de leur main; elle a pour mission de remettre votre montre à l'heure; avant de vous coucher, vous posez votre montre, en retard ou en avance, sur un petit socle fixé sur la pendule; pendant la nuit, une pointe d'acier sort de la pendule, pénètre dans la montre et la remet à l'heure exacte de la pendule.

La pendule sympathique et la montre ne coûtent ensemble que la bagatelle de 600 francs.

Vinaigre AROMATIQUE DE Bally.

J. VINCENT

La préférence accordée généralement au VINAIGRE BALLY, même sur la meilleure eau de Galignani, les tentatives de contrefaçon auxquelles cette préférence a donné lieu, établissent suffisamment sa renommée pour que nous lui donnions une place dans notre revue. C'est auparavant le consommateur le plus distingué et le plus recherché pour les soins délicats de la toilette des dames. Ses propriétés sont rafraîchir le teint, de l'adoucir et de lui rendre son élasticité; il enlève les boutons et les rougeurs, qui causent le feu du rasoir et dissipe les maux de tête. Prix du flacon, 4 fr. 50 c., à Paris, rue Saint-Hippolyte, 259.

1 franc le volume au lieu de 7 fr. 50 c. BIBLIOTHÈQUE CASIN. 1 franc le volume au lieu de 7 fr. 50 c.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DES MEILLEURS ROMANS ANCIENS, MODERNES ET CONTEMPORAINS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS. LISTE DES ŒUVRES PUBLIÉES. — CHAQUE VOLUME CONTIENT LA MATIÈRE DEUX VOLUMES IN-8 ET SOLVENT D'AVANTAGE.

- Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale; par Louis BRÉVILLÉ. Cinquième édition, à dix mille exemplaires. 2 vol.
- Rome souterraine; par CAU. Didier. Nouvelle édition. 2 vol.
- Œuvres choisies de Casotto: le Diable amoureux, etc. 2 vol.
- Œuvres choisies de madame Cottin: Élisabeth, Cléopâtre. 2 He. 2 vol.
- Œuvres complètes d'Émile Sue: Les Mystères de Paris, 10 vol. — Le Juif errant, 10 vol. — Atar Gull, 1 vol. — Léticière, 1 vol. — Plick

- et Plock, 1 vol. — Paula Monti, 2 vol. — Dehlyer, 1 vol. — La Vierge, 5 vol. — Thérèse Duroyer, 2 vol. — Le Moine au Diable, 2 vol. — Jean Cavalier, 4 vol. — La Concorde, 2 vol. — Le Commandeur de Mire, 2 vol. — Mathilde, 6 vol. — Arthur, 4 vol. — La Salamandre, 2 vol. — Comédies sociales, 1 vol. — Deux histoires, 2 vol. — Latrémont, 2 vol. — En tout: 53 vol.
- La Duchesse de Mazarin; par A. de LAVERGNE. 2 vol.
- Les Mille et Une Nuits. 6 vol.

- La Physiologie du Goût. 2 vol.
- Œuvres de Jules Sandeau: Marianne, 2 vol. — Vaillance et Richard, 1 vol. — Le Directeur Herbin, 2 v. — Fernand, 1 v. — Madeleine de Sommerville, 1 v. — En tout: 7 vol.
- Caleb Williams, traduit de l'anglais. 5 vol.
- Le Vaincu de Hakfeldt, 1 vol.
- Mémoires du chevalier de Gramont, 1 vol.
- Histoire du pèlerinage de Saint-Jérôme. 1 vol.
- Bilalard parociale. 4 vol.
- Souvenirs de classes en Europe; par LOUIS VABROT. 1 vol.

- Genèviève; par ALPHONSE KARR. 2 vol.
- Œuvres de M. le marquis de Pastoret: Raoul de Felve, 2 vol. — Ériard du Châtelet, 1 vol. — Claire Catalanz, 1 vol. — En tout: 4 volumes.
- Œuvres de Walter Scott à Paris; par P. L. JACOB (bibliophile). 1 vol.
- Marian Lescart, 1 vol.
- Les Mémoires du Diable; par FÉLIX SOULIE. 1 vol.
- Corinne ou l'Italie; par madame DE STAËL. 2 vol.

En tout 110 volumes publiés pour 110 francs, au lieu de 8 ou 900 francs.

SOUS PRESSE: Ichbold, madame de Krudner, Manzoni, Swift, Sterne, Tasse, Zscheke, etc., etc.

Chez le même Éditeur: BIBLIOTHÈQUE DE POCHÉ.

VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS. — 40 VOL. IN-18.

EN VENTE: Tome 1<sup>er</sup>. Curiosités littéraires. — II. Curiosités bibliographiques. — III. Curiosités biographiques. — IV. Curiosités des traditions, légendes, etc.

EN PRÉPARATION: V. Curiosités historiques. — VI. Curiosités militaires. — VII. Curiosités des beaux-arts et de l'archéologie. — VIII. Curiosités philologiques et géographiques. Usages, etc.

— IX. Curiosités des origines et des inventions. — X. Curiosités anecdotiques.

Prix de chaque volume; 3 francs.

**Le général Dufour.**

Il faut d'abord que nous confessions une méprise tout à fait singulière : Le portrait du général Dufour, que nous publions aujourd'hui d'après une lithographie que nous avons fait venir de Genève, est une réparation de l'erreur commise dans notre numéro du 27 novembre dernier. Nous avions demandé à tous nos correspondants de Suisse le por-

trait du général Dufour sans avoir pu obtenir une seule réponse, ce qui ferait croire que nos correspondants font partie du Sonderbund. Tandis que nous demandions ce portrait pour l'offrir à nos lecteurs, voici qu'un journal illustré, qui se publie à Leipsig, nous apporte deux figures placées à côté l'une de l'autre, en signe d'impartialité



éclectique, avec cette double inscription : *M. le général Dufour ; M. le colonel de Maillardoz*. Sans plus attendre, nous faisons copier celui que le journal allemand désigne comme le général Dufour, et les journaux anglais se hâtent de le reproduire d'après nous. Puis arrive cet avertissement : « Monsieur, vous avez donné le portrait de M. de Maillardoz pour celui du général Dufour. » Effectivement, le journal allemand avait par erreur inversé les légendes et nous avait induits nous-mêmes dans ce *quiproquo*. Nous nous en consolons, puisque le portrait du 27 novembre est celui d'un personnage qui a joué aussi un rôle considérable dans les affaires de la Suisse; mais quites envers M. de Maillardoz, sauf Ferraton à faire à la légende de son portrait, il nous restait à publier le portrait véritable du général Dufour, de ce héros modeste, qui mériterait de trouver un historien comme Plutarque, ne pouvant pas compter sur M. Guizot, le dernier historien de Washington.

« Il faut l'imprévu d'une grande crise politique ou militaire pour que le mérite modeste, sans vulgaire ambition, soit généralement reconnu dans une république fédérative. C'est alors seulement que le pouvoir exceptionnel, concédé momentanément à un citoyen, lui permet de mettre sa supériorité et ses talents au service de son pays. » Cette juste observation est le début d'une notice consacrée au général Dufour par un de ses compatriotes, qui s'est distingué lui-même comme officier volontaire dans notre armée d'Afrique, et qui a tracé de son ancien général un portrait, accueilli par un de nos journaux conservateurs, la *Presse*, reproduit par plusieurs journaux suisses, et auquel nous empruntons ses principaux traits.

« Élève distingué de l'École polytechnique lors de la réunion de Genève à l'Empire français, le jeune Dufour fut envoyé, avec le grade de lieutenant, à Corfou, pour y diriger les fortifications qui s'élevaient sur ce rocher, au milieu des croisades anglaises. Ramené en France en 1814, il était pendant les Cent-Jours un des défenseurs du fort de l'Écluse, contre l'armée autrichienne du général de Friant, dernier service de reconnaissance et de fidélité rendu, par le jeune officier, à la cause perdue du grand capitaine qui l'avait décoré de la Légion d'honneur, à une époque où cette distinction n'était pas prodiguée.

« Apprécié par ses chefs, au premier rang dans une arme

spéciale, il pouvait facilement retrouver en France une carrière que la conscience de lui-même devait déjà lui faire pressentir brillante. Sans fortune, mais sans sympathie pour les principes de la restauration, il n'hésita pas à sacrifier une position toute faite pour un avenir incertain, et à consacrer à sa patrie le dévouement le plus désintéressé.

« A cette époque, 1815 et 1816, les milices suisses étaient bien loin de ce qu'elles sont aujourd'hui. La réorganisation helvétique du traité de Vienne et le pacte fédéral établissaient des rapports nouveaux entre les cantons; le nombre en était augmenté par des adjonctions importantes; c'était, après la constitution unitaire et l'acte de médiation, pas mal encore d'éléments hétérogènes à réunir en faisceau fédéral. Dès lors l'esprit fédéral fut celui des esprits les plus avancés, de ceux surtout chez lesquels les derniers retentissements de l'empire avaient laissé des instincts de force et de centralisation que la vie cantonale était impuissante à satisfaire. M. Dufour, nommé capitaine du génie fédéral, fut bientôt remarqué parmi ceux qui entrevoient particulièrement dans l'organisation de l'armée un moyen patriotique d'uniformité militaire, de fraternité d'écoles et de camps entre la jeunesse de tous les cantons, de discipline sous le brassard, d'unité sous le drapeau de la confédération. Secondé par des membres distingués de l'autorité militaire supérieure de cette époque, M. Dufour, lieutenant-colonel instructeur de Thonon, fut l'âme vivante et savante de cette institution qui devait contribuer si puissamment à donner, ce qui n'était pas moins important que l'uniformité, une artillerie exercée, des compagnons du génie et de pontonniers, des officiers du génie et d'état-major, à l'armée fédérale. »

« Après avoir signalé, dans les termes de la plus profonde estime, les services rendus par M. Dufour à l'instruction militaire de la Suisse, et l'influence patriotique de son enseignement, l'honorable auteur de cette notice continue :

« Dès, avant 1850, M. Dufour, colonel fédéral, fut appelé à remplacer le général Finler dans les fonctions élevées de quartier-maître général de l'armée fédérale. Mieux placé encore dans cette haute position pour y poursuivre son œuvre, il sollicita non-seulement la réforme des règlements fédéraux, mais aussi toutes celles qui devaient préparer cette organisation qui permet aujourd'hui à la Suisse, sans armée permanente, de mobiliser en quelques heures, pour ainsi dire, un contingent de plus de trente mille hommes, une réserve de même force, et cent quarante mille hommes,

avec une artillerie correspondante aux troupes destinées entrer en ligne, commissariat, service de santé, état-major général et judiciaire.

« Le général Dufour, dans ses fonctions de quartier-maître général de l'armée, a fait avancer activement le grand travail de la carte de la Suisse. Ce travail, rendu le plus difficile de l'Europe par la nature du sol, est un des plus beaux monuments topographiques de notre époque. Dans cette vie laborieuse, aucun moment n'a été perdu pour la science et le pays. Genève doit à M. Dufour, comme ingénieur civil, l'idée et l'exécution de ces quai sur le Rhône et de ce beau pont des Bergues, utiles embellissements qui ont complètement changé l'aspect de la ville. Il a publié successivement, de 1822 à 1840, plusieurs traités qui ont fait connaître le mérite supérieur de son auteur, au dehors aussi bien qu'en Suisse, et qui lui assignent depuis longtemps une place distinguée parmi les écrivains militaires de notre temps. Son ouvrage *Sur la Fortification permanente*, conçu d'après les principes de la meilleure école, lui valut en 1824 de brillantes propositions de l'empereur de Russie; le lieutenant-colonel refusa le grade de général-major pour se dévouer de plus en plus à son pays.

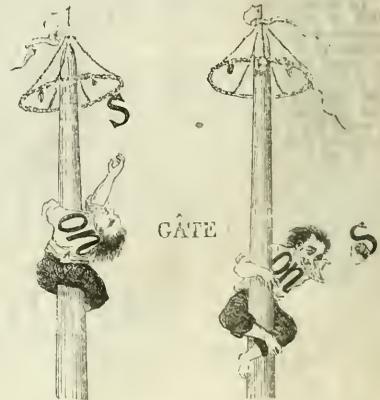
« Depuis les révolutions de Genève de 1841 et 1846, le général Dufour compte dans les rangs des conservateurs. Aussi était-il permis de se demander s'il accepterait les fonctions de commandant en chef des forces fédérales dans la guerre contre le Sonderbund. S'il a hésité, l'hésitation n'a pas été longue. Estimé et respecté de tous, maître d'une organisation militaire, son propre ouvrage, tacticien consommé, le général a senti qu'il était appelé à rendre le plus grand service qu'il soit accordé à un homme de rendre à sa patrie. L'arrêt de la diète était légal. Agir avec des forces trois fois supérieures à celles de la défense, c'était rendre les vainqueurs moins fiers d'une victoire civile, protéger l'amour-propre des vaincus et ménager le sang de tous; c'était mettre l'habileté et l'humanité du côté des plus forts, sans jeter l'humiliation aux plus faibles. Le général Dufour a fait plus encore; par l'exemple de sa soumission au devoir militaire, la franche coopération des colonels fédéraux sous ses ordres, et la discipline qu'ils ont maintenue, il a élevé une guerre civile à la hauteur d'une guerre nationale, en même temps qu'il écartait, par la promptitude d'exécution, tout prétexte à l'intervention étrangère.

« Modeste dans le succès, évitant les ovations, on aura remarqué que le général en chef n'a laissé publier aucun bulletin des combats où l'armée fédérale s'est distinguée. Cette courte campagne, dans une saison rigoureuse, a cependant été rude; les positions attaquées ont été emportées avec vigueur. Mais le général n'a vu là que des hommes qui faisaient leur devoir. Dans une guerre civile, la gloire, si elle pouvait s'y trouver, serait attristée, et la victoire en deuil. Des ménagements pleins de délicatesse à l'égard des prisonniers, des ordres énergiques pour prévenir les excès, et des mesures sévères pour les punir, ont rendu le général en chef également populaire dans les deux partis. »

« Le nom du général Dufour appartient maintenant à l'histoire de la Suisse. Sa tâche n'est peut-être pas terminée. Dans ses mains le drapeau fédéral sera toujours tenu haut et ferme au-dessus des partis. Tous les Suisses, divisés aujourd'hui, qui se sont formés à son école, ou qui ont servi sous ses ordres, peuvent s'y rallier au nom de l'honneur et de l'indépendance de la confédération.

On nous prie d'annoncer que le banquet de souscription organisé par le *Journal des chasseurs* pour fêter leur confrère M. Gérard, le fameux tueur de lions, aura lieu le mercredi 12 janvier, sous la présidence de M. Léon Bertrand, dans les salons de boulevard, au Palais-Royal. On s'inscrit au *Journal des chasseurs*, boulevard des Italiens, 26. Le prix de la souscription est de 20 francs par tête.

**Rébus.**



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.  
Le pauvre se soivent charitable.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPELIS et Compagnie, rue Domiette, 2.